

L'ARCHITECTURE ET ART DE BIEN BATIR  
du seigneur Léon Baptiste Albert, gentilhomme florentin, divisée en dix livres,  
traduits de latin en français par défunt Jean Martin, Parisien,  
naguère secrétaire du révérendissime cardinal de Lenoncourt.

À Paris,  
par Jacques Kerver, libraire juré, demeurant aux deux Cochers, rue Saint-Jacques.  
Avec privilège du Roi.  
1553.

[f. a1v°]

[Illustration : portrait d'Alberti]

f. a2

Au très chrétien Roi Henri, deuxième de ce nom.

Si le plaisir de ce grand seigneur et gouverneur de toutes choses, Sire, eut jusques à cette heure prolongé la vie de feu Jean Martin, naguères secrétaire du révérendissime de Lenoncourt, je ne doute point qu'il ne vous eût offert ce présent volume d'architecture, par le commandement même de son maître auquel il avait déjà voué toutes ses œuvres, comme à son Mécène [Mécène] et bienfaiteur. Mais, puisque j'ai eu certaines nouvelles que l'incompréhensible providence en a autrement ordonné, lorsque cette impression était presque achevée, l'immortelle amitié que je lui ai de longtemps jurée pour ses rares et exquis vertus, par moi connues en longue et familière hantise et conversation, ne veut faillir à son devoir ains, en tant que son petit pouvoir se peut étendre, prendre charge de ses enfants spirituels (car autres ne connais-je de lui) et les avoir en telle recommandation qu'une tant sainte affection me le peut commander. Je représenterai donc ici sa personne, Sire, pour vous adresser cette sienne traduction des dix livres de bien bâtir, que jadis fit latinement M. Léon Baptiste Albert, Florentin, et pour vous supplier, autant humblement que le peut et doit votre très humble facture, les recevoir et favoriser pour le moins de telle grâce que par ci-devant avez bien daigné montrer à mes petits labeurs, vous osant bien promettre (s'il plaît à votre Majesté me permettre ainsi parler) qu'outre le pur et vrai langage français ordinaire, connu par ses traductions de l'*Arcadie* de Sannazar, des *Azcolains* de Bembo, du *Poliphile*, de Vitruve, de la *Théologie naturelle* et d'*Orus Apollo*, y trouverez votre langue enrichie de mille mots, par avant cachés dedans les boutiques des seuls ouvriers, sans que je parle davantage (puisque la préface de l'auteur et son volume entier en font clairement apparoir) combien l'art qu'il traite est nécessaire et en paix et en guerre, de laquelle, Sire, Notre Seigneur vous veuille bien donner en bref temps le dessus, à son honneur et louange et à votre bon contentement, ainsi que dévotement l'en requiert votre très humble et très obéissant sujet et serviteur.

DENIS SAUVAGE.

[f. a2v°]

Épitaphe de Jan Martin par Pierre de Ronsard, Vendômois.  
Entreparleurs, un passant et le Génie du trépassé.

Le passant :

*Tandis qu'à tes édifices  
Tu faisais des frontispices,  
Des termes, des chapiteaux,  
Ta truelle et tes marteaux  
N'ont su de ta destinée  
Rompre l'heure terminée.*

Le Génie :

*Qui es tu ? qui de mes os*

*Troubles ainsi le repos ?  
Pauvre sot, ne sais tu comme  
La mort est due à tout homme ?  
Et que même le trépas  
Les grands Rois n'évitent pas ?*

Le passant :

*Quoi ? ceux qui par la science  
D'une longue expérience,  
Et d'un soin ingénieux  
Ont vaqué par tous les cieux,  
Ont les étoiles nombrées,  
Et d'un nom propre nommées,  
Ont d'un oser plus qu'humain,  
Cherché Dieu jusques au sein,  
Meurent ils ? la Parque noire  
Dans Styx les fait elle boire ?*

Le Génie :

*Aussi bien que moi Platon  
Sentit la loi de Pluton,  
Et par sa Philosophie  
Ne sut parrainer sa vie.  
Combien qu'il eût épluché  
Tous les cieux, et recherché  
Les secrets de la nature,  
Et qu'il n'eût à la mort dure  
Rien concédé que les os,  
Et la peau, qui tient enclos  
Le fardeau qui l'âme charge :  
Néanmoins la cruche large  
Hocha son nom aussi bien  
Comme elle a hoché le mien.*

f. a3

Le passant :

*Je pensais, ô bon Génie,  
Que la mort eût seigneurie  
Sur ceux qui vont seulement  
Par la mer avarement,  
Et sur ceux qui, pour acquerre [acquérir]  
De l'honneur, vont à la guerre,  
Et non en ceux là qui sont  
Philosophes, & qui vont  
Retraçant les pas de celles  
Qu'on nomme les neuf pucelles.  
Et quoi ? ne peut le savoir  
Cette Parque décevoir ?*

Le Génie :

*Il faut mourir : et le Sage  
N'obtient non plus davantage  
Que le Fol. Jennes, & vieux,  
Et pauvres, & fils des Dieux  
Marchent tous par même sente  
Au trône de Rhadamanthe.  
Là sans choix le Laboureur  
S'accoste d'un Empereur.  
Car la maison infernale  
A tous venant est égale.*

*Et peut être, cependant  
Que tu me vas demandant  
Réponse de requête,  
Que la Mort guigne ta tête,  
Et que sa cruelle main  
Tranche ton filet humain.*

Le passant :

*Mais (je te prie) dis-moi, Ombre,  
Es-tu là-bas, ou sous l'ombre  
Des beaux myrtes ombrageux,  
Ou dedans le lac fangeux,  
Qui de bourbeuse couronne  
Neuf fois l'Enfer environne ?  
Ou bien si tu es là-haut,  
Entre ceux où point ne fant  
La lumière, et où la glace.  
Et le chaud n'a point de place ?  
Ombre (je te prie) dis-moi,  
Dis-moi ce que c'est de toi.*

[f. a3v<sup>o</sup>]

Le Génie :

*Ton prier n'est raisonnable.  
Car il n'est pas convenable  
A toi de t'en enquêter,  
Ni à moi de t'en compter.  
Tandis que tu es en vie,  
Pour Dieu, Passant, n'aie envie  
De savoir que fait ça bas  
L'Esprit après le trépas,  
Et ne trouble pas les Génies  
Des personnes sévelie [ensevelies] :  
Mais crois, mais crois seulement,  
Sans en douter nullement,  
Que les âmes des fidèles  
Vivent toujours éternelles,  
Et que la Parque n'a lieu  
Dessus les enfants de Dieu.*

Le Passant :

*Pourtant de raisons bien dites,  
Bonne Ame, que tu mérites  
Sur ta tombe de lauriers,  
De pampres, & d'oliviers.  
Reçois donc ces belles roses,  
Ces lys, & ces fleurs déclores,  
Ce lait, & ce vin nouveau,  
Que j'épands sur ton tombeau.*

Le Génie :

*Je ne veux de telles choses.  
Serre tes lys et tes roses :  
Et n'épands sur mon tombeau  
Ton lait, ne ton vin nouveau :  
Mais bien Notre Seigneur prie  
Que nos esprits il allie  
Au troupeau qu'il a fait franc  
Par la rançon de son sang.  
Après fais autre prière :*

*Que la terre soit légère  
A mes os, et qu'un Sorcier  
Ne me vienne délier  
Jamais du clos de ma pierre.  
Trois fois couvre moi de terre :  
Puis va-t'en à ton plaisir,  
Et me laisse ici gésir.*

f. a4

Le seigneur de la Guillotière Robert Rivaudeau,  
gentilhomme poitevin, valet de chambre ordinaire du roi Henri deuxième.

*Aux deus jumeaux de Lede à leur tour morts-vivants  
Martin seul je préfère, et sa gloire immortelle.  
Son corps, bien que passé dans la barque cruelle,  
Nous reste encore vif, durable outre les ans :  
Se faisant ores voir, par ses livres-enfants,  
A qui veut fréquenter sa lignée tant belle.  
Son nom, plus que éternel, d'une faveur jumelle  
Eternise le corps, malgré l'effort du temps.  
Dedans le Ciel prochain les frères astres clairs  
Et partout, et toujours, ne dardent leurs éclairs,  
Et ci bas n'ont laissé chose qui les décore.  
Jan Martin près de Dieu, au plus profond des Cieux,  
Luit, & donne l'exemple, en tous terrestres lieux,  
De suivre sa vertu, que notre siècle honore.  
' Η εὐσεβεία μετ'αὐταρκείας.*

G. Dorange à Jean Martin.

*Les grands palais, jadis audacieux,  
Et les maisons superbes et hardies,  
Qui ont dressé leur front jusques aux cieux,  
Sont en ruine ores, & démolies.  
Mais pas ne sont les sciences péries  
Pour les bâtir, par la cure et moyen  
Des bons auteurs, qui nous ont fait ce bien :  
Du nom desquels sera toujours mémoire,  
O Jan Martin, ainsi que le nom tien  
En France aura une éternelle gloire.*

Lui-même :

*Il n'est besoin que maintenant je prise  
Cet œuvre ci, pour plus vous émouvoir,  
Bénins lecteurs, à le lire, et savoir  
L'utilité, qui en peut être prise.  
Car, si par vous la science est requise  
D'Architecture, et si désirez voir  
L'antiquité, soyez certains l'avoir  
Pour le présent en votre langue acquise.  
Il ne faut plus que la Grèce se vante  
D'être en cet art plus que France savante.  
Il ne faut plus que le Français ait peine  
D'aller chercher es autres régions  
Les gens d'esprit, et leurs inventions.*

*Car Martin seul en rend la France pleine.*

f. a4v<sup>o</sup>

Épître d'Ange Politien à Laurent de Médicis, en recommandation les livres suivants.

Baptiste Léon, Florentin, de la très renommée maison des Alberti, personnage de bien gentil esprit, de très subtil jugement et de savoir fort exquis, après avoir laissé beaucoup d'autres témoignages de soi à la postérité, enfin composa dix livres de l'Architecture, mais quand il les eut presque tout émendés et achevés de polir, pour les mettre dès lors en lumière et vous les dédier, fut surpris par la mort. Quoi voyant Bernard son frère, homme prudent et curieux de vous entre les premiers, les vous représente tous extraits de leurs originaux et réduits en un volume, afin qu'il satisfasse à la mémoire et volonté de si grand personnage et que par même moyen il vous remercie des choses pour lesquelles il vous est attenu. Or voulait-il que je louasse envers vous l'ouvrage même, et Baptiste, auteur du présent qui vous est fait. Ce que je n'ai aucunement trouvé bon à faire, de peur que je ne diminuasse, par le défaut de mon esprit, les louanges d'un ouvrage si parfait et d'un personnage tant excellent, pour cause que, quant à l'œuvre, il acquerra, de ceux qui le liront, beaucoup plus grandes louanges que je ne lui en pourrais donner par mes paroles, et, quant à celles de l'Auteur, non seulement craignent-elles les resserres d'une épître, ains encore totalement la pauvreté de quelconque harangue qui je puisse faire. Car il n'y avait science ou discipline (tant fût-elle secrète et cachée) qui lui demeurât inconnue. Encore eussiez-vous pu douter s'il était plus fait à l'art oratoire qu'à la poésie et s'il tenait plus de gravité que d'urbanité en parlant. Il a tant cherché et fouillé les traces et demeurants de l'antiquité, qu'il a trouvé et remis pour patron toute la façon de bâtir des antiques, de forte qu'il a excogité non seulement des machines et pegmates et plusieurs automates, ains aussi des émerveillables manières de bâtir. Davantage il était réputé très bon peintre et statuaire, encore que ce pendant il comprît parfaitement toutes choses, ains qu'il y avait peu d'homme qui comprissent chacun sa chacune. A raison de quoi (comme Salluste disait de Carthage) il vaut beaucoup mieux me taire de lui, que d'en parler, Mais bien voudrai-je, Laurent, que vous attribuassiez en votre librairie même le principal lieu à ce livre, qu'en fissiez vous même diligente lecture, que procurassiez tant que le vulgaire le pût lire et qu'il fût mis en lumière publique. Car il est digne de voler entre les paroles des personnages doctes, et en vous presque seul gît le soutènement des lettres qui par les autres sont abandonnés, À Dieu.

f. a5

*Ce que dit Paolo Jovio, quant au propos précédent, en son livre intitulé*

*Eglogia clarorum virorum.*

Ange Politien, averti de la mort de Léon Baptiste de la race des Alberti, renommée à Florence, fit honorable mention de lui. Or, quant à moi, je m'émerveille beaucoup de la subtilité de son esprit et de la félicité d'écrire en matière tant scabreuse. Car il entreprit, touchant la manière d'édifier, une œuvre nouvelle, et, à cause du défaut de langage, fort fâcheuse et non assez capable d'éloquence, voire l'accomplit par telle faconde qu'il amena les architectes de ce temps-là obscurs et grossiers, étant ignorants et ayant faute de certaine lueur de discipline, à la sente de très droite raison, pendant qu'il illustrait les préceptes de Vitruve, environnés des très épaisses ténèbres, et après qu'il eut aperçu, en revisitant curieusement les restes des antiques bâtiments et de là en les compassant et proportionnant soigneusement, l'ordre de leurs commencements et achèvements, tellement qu'il est estimé avoir enrichi, par admirables foison de choses fortes secrètes, notre âge, par avant souffreteux et mal paré au moyen de la corruption des arts. Davantage il a écrit, en la peinture, des raccourcissements et ombrages, et des linéaments, selon la discipline Optique, par laquelle une docte main a coutume d'exprimer les représentations des choses situées en un même plan, comme si elles étaient reculées et relevées hors d'icelui. En outre, avec le subtil pinceau, par l'aide d'un miroir lui rechassant ses rayons, fit fort proprement, après le naturel, son même portait, lequel nous avons vu aux jardins de chez Pallante Oricellario. Plus se trouve de lui un

livre d'Apologues en gravité récréative, par lequel on le peut juger avoir passé Ésope même en plaisance d'invention. Aussi se trouve son *Momus*, dialogue de souveraine grâce et pourtant digne d'être accomparagé aux antiques œuvres, selon l'avis de plusieurs.

La valeur de l'Épitaphe d'icelui Albert,  
fait par Jean Vital et apposé après ce que dessus.

*Celui qui gît ici, Albert était nommé,  
Que Florence à bon droit a Lion surnommé,  
D'autant que prince fut des plus savantes têtes,  
Comme le seul Lion est le prince des bêtes.*

f. a5v<sup>o</sup>

PRIVILEGE.

Par les lettres patentes du Roi notre souverain seigneur, données à Fontainebleau le huitième jour de septembre, l'an mil cinq cent cinquante et un, signées par le Roi, maître Martin Fumée maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, présent, Le Chandelier et scellées du grand seaux en simple queue de cire jaune, et par arrêt de la cour de Parlement donné le dix-huitième jour d'Août [d]udit an mil cinq cent cinquante et un, attachées sous le contre seaux dudit seigneur, est donné permis et octroyé à Jacques Kerver, marchand libraire Juré en l'université de Paris, privilège, permissions et congé de imprimer et faire imprimer tant de fois et en tel nombre que bon lui semblera, durant le terme et temps de six ans prochainement venant à compter du jour et date qu'en sera faite la première impression, ce présent œuvre intitulé Architecture de Léon Baptiste Albert, traduit de Latin en François par Ian Martin, Parisien, Secrétaire de Monsieur le cardinal de Lenoncourt, avec inhibition et défenses a tous autres libraires imprimeurs marchands et autres quelconques, de ne l'imprimer ne faire imprimer, vendre ne distribuer en nos Royaume, pays, terres et seigneuries, si ce n'est de ceux qui par ledit Kerver auront été imprimés et fait imprimer, ou de son vouloir et consentement, durant ledit temps de six ans. Sur peine de confiscation des livres imprimés de par autre que de par lui ou ses commis et députés, d'amende arbitraire et autres peines contenues plus amplement audites lettres de privilège dessusdit.

ff. 6- 8 [table des matières]

f. 8v<sup>o</sup>

Ad tumultum JANI MARTINI,  
Franc. Charpilletus.

*Tu ne igitur, MARTINE, jaces ? tu ne ergo recumbis  
Quo nemo ingenio, nec prior arte fuit ?  
Quid satis ipse tuo cineri feliciter optem ?  
Haec thura, has lacrymas, hæc pia serta paro.  
Accipe cum lacrymis ergo hæc pia serta, crocumque,  
Serpyllumque virens, Cecropiumque thymum.  
Sed lacrymae sistant, hæc verba novissima prosint :  
Æternum salve, perpetuumque vale.*

f. 1

Préface de messire Léon Baptiste Albert,  
gentilhomme florentin et très excellent architecte,  
pour ses dix livres traitant de l'art de bien et raisonnablement bâtir.

*Ce premier chapitre contient en bref la commodité, profit, nécessité, et dignité de l'art de bien bâtir, avec aussi les causes qui émeuvent l'auteur à entreprendre cet œuvre, puis après est enseigné l'ordre qu'il entend garder en la totalité de son discours.*

Nos prédécesseurs nous ont laissé plusieurs et diverses sciences par eux acquises avec merveilleux exercice d'esprit, conjoint à labeur vigilant et curieux outre mesure, dont toutes les fins tendent à nous faire bien et heureusement vivre. Mais nonobstant que quasi toutes se combattent ensemble à qui vous fera plus de profit, si est-ce que l'on voit par évidence, que chacune a certaine propriété naïve, au moyen de laquelle on jugerait qu'il n'y a celle qui ne tâche à précéder ses compagnes et promettre tout autre fruit. Or ensuivons-nous les aucunes pour ce que ne nous en pouvons passer, les autres sont approuvées à cause de l'utilité qui en procède, et de telles y en a qui se font grandement chérir, à raison que seulement elles concernent les particularités dont la connaissance est de récréation singulière. À la vérité il ne me semble être besoin que pour le présent je m'amuse à déduire quelles sont ces sciences, car cela est par trop manifeste. Mais si aucun se veut mettre à les bien éplucher, je m'assure qu'il n'en trouvera pièce en tout leur nombre, qui est bien grand, laquelle ne fasse peu d'estime de ses parentes pour mieux exaucer les effets à quoi elle prétend ; ou si cas est qu'il s'en puisse trouver, et de telles que n'ayons le moyen de bien vivre sans leur aide, même qu'elles apportent du profit conjoint à volupté honnête, je crois certes que nul ne dira qu'il faille rejeter de ce compte la très industrieuse architecture. Considéré que si l'on y prend bien garde, elle est expressément nécessaire tant pour la communauté des vivants que pour chacun des particuliers, et par ainsi ne tient le dernier lieu d'honneur entre les plus apparentes et recommandables. Par quoi avant passer outre, le devoir veut que je décrive quel je désirerais un architecte.

Sachez que je ne le veux simplement manuel, pour être équippable aux hommes excellents en chacune des autres doctrines, d'autant que la main de l'ou-

[f. 1v<sup>o</sup>]  
vrier ne lui doit servir sinon d'outil pour faire les choses qui par lui seront ordonnées. Avec cela je désire en sa personne que par certaine raison ou discours dépensés il puisse bien et adroit imaginer, puis faire voir en œuvre les choses d'importance à l'usage des habitants, lesquelles se tirent du mouvement des poids, assemblément des matières et de leur augmentation ou diminution quand il est besoin que cela se fasse. Mais croyez que pour en venir à bout, force est qu'il ait du moins connaissance moyenne de maintes disciplines, qui rendent leurs studieux admirables et dignes de louange. Voilà en somme quel je voudrais que fût notre architecte, que je laisse jusques à une autre fois, pour revenir au propos commencé.

Aucuns ont voulu dire qu'au commencement du monde le feu et l'eau furent cause que les humains vinrent à s'entrefréquenter. Mais moi, regardant l'utilité qu'apportent de jour en jour les parois, les couvertures et même le secours qu'elles font en tous nos négoes ordinaires, je ne me puis persuader autre chose, sinon que cela eut force de les faire vivre en compagnie heureuse. À cette cause nous ne sommes seulement tenus aux architectes que ce qu'ils bâtissent des retraites sûres et bien aimées, tant pour nous défendre des ardeurs du soleil que des injures de l'hiver, et autres violents orages (qui n'est certes pas un petit bien) ; ains nous leurs devons beaucoup plus que cela, pour avoir inventé des singularités grandement profitables à toute la commune en général, et aux particuliers chacun par soi, voire tant propres et commodes à nos affaires que possible n'est le bien spécifier. Qu'il soit ainsi, dites-moi, je vous prie, combien de familles honnêtes tant de ce pays qu'ailleurs fussent totalement périées par les révolutions du temps, n'eût été que leurs domiciles héréditaires les ont nourries et entretenues quasi comme pères et mères de leurs enfants dessous l'aile ?

Dédale, certes, fut grandement estimé durant son siècle de ce qu'il fit à Sélinonte en Sicile une caverne où il sourdait quelque vapeur tiède, si très bien tempérée qu'elle provoquait les personnes à suer, qui par ce moyen recevaient guérison de plusieurs maladies avec un souverain contentement.

Que dirai-je de divers autres, lesquels ont inventé maintes choses semblables, faisant grandement pour la santé des personnes, comme lieux à s'exerciter, baignoire, étuves, et telles excellences humaines ?

Que serait-ce si je me voulais arrêter à déduire par le menu les engins de port, moulins, réservoirs de grain et autres aisances qui nonobstant qu'elles soient de petite estime font toutefois des profits incompréhensibles ?

Comment pourrait-on estimer le bien que nous apportent les eaux tirées des veines de la terre ? Qu'est-ce que des palais, trophées, églises, chapelles et autres pareils édifices inventés pour entretenir les saintes cérémonies de la religion, et en faire profit à la postérité ?

Mais quelle chose est plus émerveillable que d'avoir donné la façon de trancher les roches, percer des montagnes, combler les vallées, résister aux débordements de la mer et des fleuves, nettoyer les palus ou marais, bâtir des navires et autres vaisseaux de navigage, redresser le cours des rivières, approprier leurs embouchures, fonder des ponts dessus, et faire où il est requis des

f. 2  
ports très sûrs et défendables ? Certainement ce sont toutes choses qui ne servent sans plus à l'usage des habitants d'aucune région, ains donnent à tous accès de pouvoir trafiquer en chacune province, tant lointaine soit-elle ; et de cela, comme vous pouvez voir, est ensuivi que les hommes par bienfaits réciproques se sont aidés et entresecourus de victuailles, épicerie, pierres précieuses, connaissance d'infinies propriétés naturelles et, pour dire en un mot, de tout ce qui est désirable pour le salut et commodité de la vie que nous menons.

Ajoutez-y encore les machines de guerre tant pour offendre que défendre, bastilles, remparts, forteresses pour la sauveté des pays et maintenir la liberté tant chère, avec les biens de fortune, ensemble l'honneur des nations, tant en général qu'en particulier. Et ce qui pèse plus que tout, elle a donné les vrais moyens d'établir, confirmer et accroître les autorités tant des empires que des royaumes.

Je pense être assuré que si l'on interrogeait les peuples qui de mémoire d'homme sont tombés en puissance d'autrui par qui leurs forces furent annihilées, qu'ils répondraient que ce a été par aucuns ingénieux, et que les ennemis armés se promenant au long de la campagne ne leur faisaient guère de peur, vu qu'ils avaient entre deux grande largeur et profondeur de fossés, bonne muraille de pierre et gros renfort de boulevards ; mais onques, diront-ils, ne fut possible de nous défendre de la vigueur d'un esprit inventif, car il nous tourmentait si merveilleusement à toutes heures par l'impétuosité de ses traits que cela ruinait toutes choses que nous pouvions mettre au devant pour notre résistance ; et par ce point fûmes forcés de nous ranger à obéir. Puis au contraire ceux qui ont été assaillis et se sont vigoureusement défendus, témoigneront que jamais chose ne les fit tant tenir bon que l'assurance qu'ils avaient en l'ingéniosité de leurs architectes.

Sans point de doute, si vous calculez bien les entreprises et expéditions de guerre faites dès le temps de l'antiquité jusques à maintenant, vous trouverez plus de victoires obtenues par le moyen des ingénieux que par la conduite des vaillants capitaines ; même verrez que divers ennemis ont été plus souvent réduits à l'extrémité par les inventions et conseils d'un artiste de bon entendement que par les forces des grands hommes de guerre. Aussi, à dire vrai, un architecte sait vaincre avec bien peu de cas, et, qui est encore plus louable, sans mettre les personnes au hasard de la mort. Suffise donc pour le présent ce que j'ai récité des profits qu'il peut faire.

Maintenant, pour montrer combien l'affection de bâtir est agréable aux hommes, voire naïvement enracinée en leurs mémoires, cela se peut assez connaître par apparences infinies, et principalement parce qu'il s'en trouvera pas de cent l'un qui ne soit tout enclin à édifier quelque chose, pourvu qu'il ait moyen de fournir la dépense ; et se montre bien aise, s'il a inventé aucun point de nouveau, quand il le peut communiquer libéralement à ses amis et, quasi par ordonnance de nature, à tout le reste des vivants. À ce propos, combien advient-il de fois (encore que soyons

empêchés en négoce d'importance) que nous saurions garder de faire projets de bâtiments en notre fantaisie ? Il est certain que si parfois venons à contem-  
[f. 2v<sup>o</sup>]

pler une maison d'autrui, du premier coup nous examinons tous les membres chacun par soi, puis employons les forces de nos esprits à voir s'il serait possible d'y ajouter ou diminuer en rien, ou de changer en aucune autre mode afin de rendre le bâtiment plus parfait ; et lors si nous y trouvons à redire, soudainement sans attendre qu'on nous prie, nous en avertissons le seigneur ; mais si le tout est ordonné de sorte qu'il n'y ait que reprendre, qui est celui qui se saurait tenir de regarder de bon œil et en avoir parfait contentement ?

Quel besoin est-il que je parle en cet endroit des maisons de profit et plaisance que l'architecte construit à plusieurs personnages tant en la ville comme aux champs ? Et de la réputation que cela leur acquiert parmi les autres hommes ? Qui est aussi le bâtisseur qui ne s'estime grandement quand il a pu édifier quelque logis et ne prenne grande louange d'y résider comme en sa chose propre, spécialement s'il est de belle marque et que la grâce en contente le peuple ? Il n'y a rien si vrai que les gens de bien et d'autorité sont très aises et savent merveilleusement bon gré à votre fortune et à la leur, quand ils voient que vous dressez aucunes belles faces de muraille ou faites un somptueux portique à promener, puis enrichissez tout cela de colonnes industrieusement taillées et avec ce de toutes ouvertures magnifiques, embellissant par après votre ouvrage d'un ou plusieurs étages de présence gentille. Ils entendent certes assez que cela est une richesse laquelle peut faire à vous, à votre famille présente, ensemble à la postérité, un grand honneur et singulier profit, voire augmenter la dignité de la ville et en faire mieux estimer le pays.

Le sépulcre de Jupiter n'ennoblit-il pas toutes choses sur l'île de Crète, que l'on dit maintenant Candie ?

En vérité celle de Délos ne fut jamais tant honorée en contemplation de l'oracle d'Apollon que pour la délectable forme de la ville, jointe à la majesté du temple.

Je ne me veux à cette heure amuser à dire combien la bonne grâce des bâtiments acquit d'autorité à l'empire de Rome et peut faire honneur au nom latin. Car au moyen des fragments de l'industrie antique, lesquels on peut voir tous les jours en maintes places, nous sommes induits à croire assez de choses que les historiographes ont écrites, lesquelles autrement seraient plutôt estimées bourdes que contenant vérités. Thucydide donc a très bien fait de louer en ses écritures la prudente discrétion des Anciens en ce qu'ils paraient si bien leurs villes de toutes sortes de maisons de grande montre qu'on les estimait beaucoup plus riches et plus puissants pour faire une entreprise là où et quand l'occasion s'y fût offerte.

Mais quel prince du nombre des grands et sages ne s'est efforcé de faire aucuns bâtiments somptueux, afin de perpétuer sa mémoire envers ceux de la postérité ?

C'est, ce me semble, pour cette fois assez dit de ceci, et nonobstant encore passera ce mot que les établissements, dignité et honneur de toutes républiques sont à merveille redevables aux architectes, considéré qu'il font qu'en temps de repos chacun peut demeurer sainement à clos et à couvert et se donner chez soi toute réjouissance de pensée ; puis, aux jours de labeur, y faire les besognes pour augmenter le bien de lui et de sa famille, en sorte qu'en l'une et l'autre sai-

f. 3  
son, l'on y peut vivre par honneur et sans le danger de personne.

Nul donc ne me niera que pour les grands biens et commodités que tels industriels artistes donnent par le moyen de leurs ouvrages et avec ce pour la nécessité que l'on en peut avoir, même pour les secours qui en maintes occasions se reçoivent de leurs inventions exquisés et finalement pour le profit qui en succède à ceux qui viennent après nous, ils ne soient à priser, chérir, aimer et favoriser plus que beaucoup d'autres, voire à être comptés entre les premiers qui méritent honneurs et bienfaits tant des grands seigneurs que des populeuses républiques.

Toutes ces choses ayant été assez de fois par moi considérées, et les trouvant indubitables, pour satisfaire à l'affection qui me pressait, je me mis à suivre cet art, chercher diligemment ses

principes et examiner où tendent les particularités qui lui sont convenables ; lesquelles venant à connaître de divers genres, voire admirables pour leur nombre infini, mais plus utiles que l'on ne pourrait croire de prime face, d'autant qu'il n'est encore déterminé quelle condition de vivants, quelle partie de République ou quel état d'une cité a plus d'obligations envers les architectes inventeurs de toutes commodités, quelles choses aussi lui sont plus atenuées des publiques ou des particulières, des sacrées ou des profanes, du repos ou du labeur, et, pour dire en un mot, chacun homme par soi ou tous ensemble, je me délibérai pour plusieurs causes, qui seraient trop longues à raconter, de cueillir en divers auteurs les doctrines écrites en ces miens dix livres, lesquels se déduiront par l'ordre qui s'ensuit.

Premièrement, pour ce que j'ai avisé que tout édifice est un corps consistant en linéaments et matières, ainsi comme tous autres, et que l'une de ces parties est produite par l'entendement et l'autre de la nature, je dis que sur la première il faut studieusement exercer sa pensée et pour la seconde savoir quelles choses sont à élire, puis comme on les doit ordonner pour mettre en œuvre. Toutefois l'une ni l'autre chacune par soi ne me semblent suffisantes pour en faire ce qui est requis, ains faut que les mains des artisans y passent pour former la matière suivant la trace des lignes, autrement on ne s'en saurait prévaloir. Mais à raison qu'il y a diverses modes en édifices, il m'a fallu chercher si une même description de traits serait suffisante à toutes manières. Voilà qui m'a fait distinguer les espèces des bâtiments ; et cette distinction, me semblant de grande importance, m'a tant contraint d'étudier qu'enfin j'ai trouvé le moyen de faire convenir et accorder les dessins tellement qu'il s'en peut engendrer la principale perfection de beauté sur laquelle encore me suis-je mis à discourir pour savoir bien au vrai que c'est, afin de spécifier combien chacune partie d'ouvrage en doit avoir pour son équipollent ; mais considéré qu'en toutes ces choses se présentait aucunes fois erreur, j'ai imaginé la pratique pour les amender et remettre en leur dû. Cela certes m'a fait donner à chacun de mes livres son titre propre et particulier suivant la diversité des matières qui est contenue en chacun d'eux.

Le premier donc parlera des linéaments ou plates-formes.

Le second de la matière pour charpenterie et maçonnerie.

Le tiers des ouvrages et comment ils se doivent conduire.

[f. 3v<sup>o</sup>]

Le quart de la totalité d'une œuvre.

Le cinquième des occurrences particulières.

Le sixième des ornements ou enrichissements de la besogne.

Le septième de la majesté qui se peut donner aux choses saintes et sacrées.

Le huitième de la décoration des bâtiments profanes et publics.

Le neuvième de l'embellissement de ceux qui appartiennent aux personnes privées ?

Et le dixième de la restauration ou raccoutrement des ouvrages après quelques fautes advenues.

Encore y seront ajoutés un petit traité des navires, une histoire de l'art fusoire, ensemble des nombres et des lignes, puis de quoi peut servir un architecte quand il est temps de l'employer.

Fin de la préface.

f. 4

PREMIER LIVRE DE MESSIRE LEON BAPTISTE ALBERT INTITULE DES TRAITS OU LIGNES.

Chapitre deuxième.

Voulant écrire des linéaments convenables aux édifices, je ferai un recueil de toutes les choses bonnes et belles qui se trouvent avoir été mises en mémoire par nos prédécesseurs, gens vertueux et très experts en cette pratique, même par iceux observées et les transférerai en cestui mien volume. Plus encore y ajouterai-je tout ce qui s'est présenté à mon entendement, ému de la curiosité de bien chercher, et par la peine que j'ai mise à ce faire. Mais d'autant que je désire en ces discours (qui d'eux-mêmes sont assez difficiles, voire très obscurs pour la plupart ) me

montrer ouvert aux lecteurs autant que faire se pourra, j'expliquerai (selon ma coutume) ce que j'entreprends à ourdir, et de là procéderont les fontaines des choses qui se doivent traiter, lesquelles à mon avis ne seront de petite efficace. Puis tout le reste s'en déduira en style trop mieux continué et beaucoup plus aisé à entendre.

Tout l'art de bien et raisonnablement bâtir consiste en linéaments et structure. Or toute la force et effet d'iceux ne tend à autre fin qu'à donner une voie droite et absolue pour bien assembler les traits et angles qui désignent le pourpris ou parterre d'un édifice.

L'office donc et le devoir des lignes est d'assigner aux bâtiments ensemble à toutes leurs parties, lieux convenables ainsi qu'il est requis, même leur donner certain nombre, avec ordre et majesté plaisantes tellement que cela me fait dire encore un coup que toute la forme et figure d'une maison dépend de la formation desdites lignes, qui ne sont en rien sujettes à suivre la matière, ains de telle nature que nous les voyons toujours d'une même façon en plusieurs édifices, lesquels ne sont pourtant tous de semblable structure, c'est-à-dire que leurs parties et situations d'icelles, voire les ordres qu'elles gardent, s'entraccordent bien en lignes et angles, mais non pas en similitude. Certes un homme peut bien imaginer en sa pensée des maisons toutes accomplies, sans y rien employer de matériel, et à cela est loisible de parvenir, en marquant et assignant les angles et les traits par certaine conduite de raison. Et puisqu'il est ainsi, je dis que les desseins ou formes qui se conçoivent en notre fantaisie, représentent une certaine figure, laquelle se fait par linéaments et angles sous la conduite industrieu-

[f. 4v<sup>o</sup>]

se d'un homme de bon entendement et pratique. À cette cause si nous voulons chercher que c'est qu'un édifice, sans oublier tout le manœuvre qu'on y emploie, je crois que ce ne sera sans propos de considérer préalablement de quels principes et par quelles progressions les retraites des mortels maintenant dites domiciles jadis commencèrent et s'accrurent peu à peu ; et à la vérité si je ne m'abuse en mon opinion, l'on peut déterminer de tout ce négoce, ainsi que vous orrez [ouïrez] au chapitre suivant.

*De l'occasion de bâtir les premières maisons, et en combien de particularités consiste toute la science d'édifier,  
puis des choses qui sont convenables à chacune d'entre elles.*

Chapitre troisième.

Les hommes au commencement cherchèrent en régions sûres et salutaires certaines places pour y habiter en repos, puis, en ayant trouvé aucunes agréables et commodes à leurs nécessités, ils s'y arrêtèrent pour faire résidence. Mais ils départirent tellement leurs pourpris ou parterres qu'ils ne voulaient confondre tout en un même endroit les parties communes et particulières, ains leur plaisait de dormir en un lieu, avoir leur foyer en un autre et ainsi partager les membres selon que leurs usages pouvaient requérir pour le temps.

De là vint donc qu'ils commencèrent à penser de faire leurs toits ou couvertures pour se défendre des violences de la pluie, du soleil et autres injures du ciel. Mais pour venir mieux à leurs fins, nécessairement fallut qu'ils levassent des pans de muraille sur quoi leurs dits toits pussent être soutenus, et au moyen de ce connurent bien qu'il seraient hors la batterie des bruines, orages et autres telles calamités que les saisons apportent.

Après, ils firent des ouvertures à leurs dites murailles, commençant au rez-de-chaussée et poursuivant jusques au haut, afin qu'ils pussent aller d'étage en étage et y convenir ensemble quand l'opportunité s'y offrirait, même à ce qu'en certain temps leur fût loisible de recevoir la lumière et les vents à leur gré, ou que si d'aventure il y avait de l'eau en leurs repaires, les humeurs eussent moyen de s'en évaporer.

Quiconque donc ait été le premier qui ordonna ces choses dès le commencement, soit Vesta, fille de Saturne, soit Euryale et Hyperbius frères, soit Doxius fils du Ciel, soit Thrason, soit les Térynthiens Cyclopes ou autres de qui parle Pline au cinquante-sixième chapitre de son

septième livre, je pense que telle fut la naissance des édifices et les premiers ordres qui oncques y furent observés ; puis l'usage avec l'industrie réduisirent le tout à la perfection où l'on peut le voir à présent, et ce par la diversité des maisonages qui ont été bâtis en sortes infinies. Car à la vérité, il s'en voit des publics, des particuliers, des sacrés, des profanes, aucuns commodes à l'usage et aux besoins que l'on en peut avoir, d'autres pour l'embellissement des villes, et y en a qui se font seulement afin de décorer les temples. Mais, quoi qu'il en soit, j'estime que nul ne me voudra contredire en ce que je maintiens leurs diversités être venues des principes que je déduis.

f. 5

Or est-ce chose toute notoire qu'un bâtiment consiste en six particularités, à savoir en région, place, partition, parois, toit et ouvertures tant d'huisseries que de fenestragés, lesquelles étant bien retenues en mémoire, feront que ce que nous voulons dire ci-après, sera plus facilement entendu. À raison de quoi nous les définissons ainsi.

Premièrement, la région est toute la planure ou étendue de terre et la superficie en quoi l'on peut édifier, et ce ce[[ll]]e-là disons nous l'aire ou plan être l'une des portions.

Ladite aire est un certain pourpris contenu en limites assignées, lesquelles se ferment de murailles pour se loger en leur enclos. Toutefois encore sous ce mot l'on y peut comprendre tout ce qui étant en quelque lieu que l'on voudra de l'édifice est sujet au marcher de nos pieds.

Partition est la division qui sépare toute l'aire ou parterre, et la réduit en places moindres, tellement que toute la masse du bâtiment se trouve fournie de retraites propices, n[i] plus n[i] moins qu'un corps est garni de ses membres.

Paroi ou muraille est toute structure laquelle monte de bas en haut pour supporter le faix du toit, même qui ceint les chambres, salles et autres aisances intérieures d'un logis.

Toit ou couverture n'est seulement ce[[tt]]e partie de l'édifice laquelle règne par dessus toutes les autres et dessus quoi tombent les pluies, ains tout ce que se peut étendre en long et en large sur les têtes des personnes qui vont et viennent au dessous, au nombre de quoi sont planchers, voûtes et toutes autres choses semblables.

Ouvertures sont commodités en toutes les parties par où l'on peut entrer et saillir, voire apporter ou emporter ce dont l'on à affaire. Par quoi il nous en faut parler, même de toutes leurs appartenances, pourvu que préalablement ayons traité d'aucuns principes qui sont nés avec l'institution de cestui notre ouvrage et qui sont grandement à propos. Car en considérant s'il y a quelque chose d'utile et nécessaire à toutes les parties que nous avons mises en termes, trois accidents se sont présentés dont on ne doit faire peu d'estime, pour autant qu'ils appartiennent aux toits, aux parois et au reste de tous les autres membres ; et ceux-là sont que chacune de ces portions soit dédiée et commode à certain usage, voire surtout saine et salutaire, après massive, solide et ferme pour durer, s'il est possible, à perpétuité, ou pour le moins par bien longues années, et conséquemment qu'elle ait si belle grâce avec accueil tant délectable en toutes et chacunes ses circonstances que l'on n'y puisse rien désirer selon sa qualité.

Maintenant, puisque nous avons fait ces fondements pour les choses que nous avons à dire, poursuivons notre institution.

[f. 5v<sup>o</sup>]

*De la région, puis du ciel, de l'air, du soleil et des vents, qui rendent ledit air bon ou mauvais.*

Chapitre quatrième.

Les Antiques mettaient le plus grand soin et diligence qu'il leur était possible, pour trouver des places habitables exemptes de toute nuisance, et qui fussent bien douées par la nature, de toutes les commodités nécessaires, afin d'y consommer leurs âges en santé et plaisir. Mais ils prenaient sur toutes choses garde à ne point avoir le ciel moleste, qui était certes un conseil très expédient et bien avisé. Car si la terre ou l'eau ont quelque vice en eux, cela se peut bien corriger par industrie. Mais quant au ciel, on ne saurait par art humain le mélïorer en aucune manière. Or,

est l'air qui nous environne, et au moyen de l'aspiration et respiration, duquel nous vivons en ce monde, l'une des choses que devons autant estimer, considéré que s'il est pur et net, nous le sentons merveilleusement profitable, puis au contraire s'il est infecté, rien qui soit ne se trouve plus dangereux. Qui pourrait donc ignorer que sa propriété est requise à l'engendrement, production, nourriture et conservation de toutes espèces ? Véritablement c'est une maxime, que les personnages qui vivent en air serein, sont pour la plupart de meilleur esprit que ceux qui croupissent sous un gros, humide, et tout plein mélancolie. Aussi pour cette cause, l'on tient que les Athéniens étaient de trop meilleure appréhension que ceux de Thèbes. Or sentons-nous par les climats du ciel et les aspects de ses contrées, que ces influences sont bien fort différentes d'un lieu à autre, et semble que nous ayons en partie connaissance des causes qui engendrent telles diversités, et qu'en partie les autres secrets nous soient cachés par la nature. Parquoi venons premièrement aux manifestes, puis nous imaginerons les occultes et ce pour savoir bien élire des régions commodes, où nous puissions sainement vivre.

Les théologiens du temps jadis entendaient sous le nom de Pallas l'air qui nous circuit et environne, en raison de quoi Homère en fait une déesse et l'appelle Glaucopis, signifiant la pureté du ciel, qui est de sa nature très reluisant, et plein de toute joie.

Aussi n'y-a-t-il point de doute que cet air-là ne soit très salutaire lequel est purgé au plus près de la perfection, et à travers de qui la vue peut franchement pénétrer pour être bien clair, subtil, égal, et non sujet à trop de mutations diverses. Mais au contraire nous disons pestilent ou bien fort dangereux celui qui par une épaisseur de vapeurs ou nuages demeure immobile et tout empuanti, tellement quasi que quelque chose de gros s'attache environ les sourcils, comme fait [gi]vre [?] en hiver, et rend la vue grandement offusquée.

Quant à moi j'estime que ces choses (comment qu'elles soient) se font principalement par le soleil et par le vent, outre et par-dessus les autres occasions lesquelles y peuvent aider en partie.

Mais je ne m'amuserai en cet endroit à réciter les raisons physiques qui disputent comment par la force dudit soleil les vapeurs sont puisées des plus profondes entrailles de la terre et enlevées en cette grande spaciosité qui est entre le ciel et nous, ou étant brouillées et confuses ensemble, leurs masses lourdes et graves s'en vont

f. 6

rouant çà et là, puis recevant les rayons d'icelui soleil, tombent sur le côté qui en est plus rôti, tellement que leur chute fait mouvoir ledit air, et de là s'engendrent les vents. Puis les susdits nuages étant altérés, se vont plonger dans le grand océan, où s'étant remplis de l'humeur, recommencent derechef à errer à travers ladite spaciosité de l'air, agités par la force des vents, si que comme une éponge esprainte, ils distillent goutte à goutte l'humidité conçue. Et ainsi pleut-il sur la terre, de laquelle s'élèvent nouvelles vapeurs qui font l'effet semblable aux précédentes.

S'il est ainsi que cela soit véritable, ou qu'il se fasse par le vent avec une sèche fumosité de terre, ou par une exhalation chaude concitée du froid qui la pousse, ou par allenées [souffles] de l'air, ou par le mouvement des globes agitant sa pureté, ou par le cours des étoiles, et la vigueur de leurs rayons, ou par un esprit, lequel s'engendre des éléments, et qui est mouvant de soi-même, ou par quelque autre chose que ce soit qui ne consiste en son espèce, mais en l'air, ou que la chaude puissance du premier mobile (autrement souverain firmament) le mène à son plaisir, ou par aucune autre raison, qui se pourrait en enquérant trouver plus valable et antique, je suis d'avis de laisser tout cela, pour ce qu'on le jugerait (peut-être) superflu comme trop curieux, et hors de mon propos.

Toutefois (si je ne m'abuse) l'on me permettra bien d'interpréter à quelle cause nous voyons aucunes régions du monde avoir la jouissance d'un air pur et gaillard, ou les autres qui leur sont voisines et quasi enclavées en elles, ont le ciel tout morne et fâcheux, et les jours merveilleusement tristes. En vérité je n'en puis conjecturer autre cause, sinon que celles-là ne conviennent pas bien avec les vents et le soleil.

Cicéro[n] disait que la ville de Syracuse en Sicile était située de sorte que les habitants pouvaient voir le soleil chacun jour de l'année, qui est certes une chose rare et toutefois

grandement désirable, si tant est que l'opportunité du lieu ou aucune commodité nécessaire n'en interrompe[nt] les rayons.

Il faudra donc entre tous les pays élire celui qui ne sera sujet à la force des nuées, ni à la grosseur des vapeurs, car ceux qui font profession des choses naturelles, disent que les ardeurs dudit soleil poignent plus âprement en corps solides qu'en ceux qui sont subtilisés, comme en huile plus qu'en eau, et en fer plus qu'en laine, à raison de quoi ils concluent que l'air étant plus chaud sur nous qu'aux environs, est gros et grave plus qu'il ne serait besoin.

Les Égyptiens contendant [concurrents] de l'antiquité contre toutes les nations du monde, se souloient glorifier d'avoir en leur pays une certaine lignée d'hommes, laquelle du commencement avait été produite la première. Et pour en faire preuve, allèguent qu'ils ne se devaient engendrer autre part que là, où ils pouvaient vivre longuement en bien bonne santé, comme en leur climat, où ils sont quasi en perpétuel printemps et où par la grâce des dieux se garde une constance et immutabilité d'air, plus qu'en toutes les autres provinces.

Aussi écrit Hérodote qu'entre lesdits Égyptiens, principalement ceux qui habitent le côté regardant la Libye, il y a des hommes plus sains et plus gaillards que nuls autres, et s'entretenant mieux en parfaite santé, pour ce (dit cet auteur) que jamais les vents n'y varient.

[f. 6v<sup>o</sup>]

À mon jugement il me semble que certaines villes d'Italie et d'autres contrées ne sont pour autre cause sujettes à pestilence et plusieurs autres graves maladies, que pour avoir l'air tantôt froid, tantôt chaud, et diversement tempéré. Pour cette cause donc, il est bien convenable de prendre garde combien la région que nous voulons habiter a de soleil, et auquel elle est plus sujette, afin (s'il se peut faire) que n'en ayons par trop ou plus d'ombrage qu'il ne serait besoin. Les peuples du pays Garamante en Libye maudissent et conjurent ce[tt]e planète à son lever et son coucher, pour ce qu'il les arde ou rôtit par trop grande continuation de ses rais dessus eux.

Aucuns autres habitants de la terre se voient pâles, mornes et décolorés par avoir la nuit presque perpétuelle.

Certainement ces choses n'adviennent pas ainsi pour être l'aisseau [poutre] de la sphère du monde penchant et oblique aux dites nations, combien que cela y peut beaucoup, mais les motifs plus exprès sont que les faces de leurs pays se trouvent trop exposées au soleil et aux vents, ou bien leur sont presque cachées.

De ma part j'aimerais mieux les fraîches allénées que la force impétueuse d'iceux vents, lesquels encore aurais-je plus cher souffrir que d'être en un air immobile, et qui me rendit le ciel moleste, car comme dit Ovide,

*Si l'eau n'est du vent agitée,*

*Tôt est corrompue et gâtée.*

L'air donc (en poursuivant mon dire) se ragailardit et purifie par les doux mouvements, au moins je suis d'opinion que les vapeurs lesquelles s'élèvent de la terre, s'en espartissent çà et là, ou en se réchauffant par agitations, à la parfin se viennent à cuire et digérer, en forte qu'elles ne peuvent causer guère de mal.

Toutefois si cas était qu'il me fallût être en région exposée aux dits vents je voudrais qu'avant parvenir à moi, ils fussent rompus par le [sic] rencontre d'aucunes montagnes ou bocages, ou bien que leur venue fût de si loin qu'ils se trouvassent lassés à l'aborder, et si serais très content que jamais ne passassent par lieux d'où ils nous pussent apporter du dommage. À cette cause j'admoneste présentement tous hommes d'éviter à leur possible le voisinage d'où il sort des choses dangereuses comme odeurs infectes, vapeurs impures de palus ou marais, et principalement d'eaux croupissantes en égouts ou en fosses.

C'est une chose reçue entre les naturalistes que toute rivière qui croît quand les neiges viennent à fondre, mène toujours un air froid quant et [sic] elle. Ce néanmoins entre toutes les eaux vous n'en jugerez point de pire que celle qui sera dormante et en nulle manière agitée par aucun mouvement, car de tant plus est le voisinage d'une telle place contagieux que moins y abordent les vents qui sont purifiants de leur nature.

Je dis ceci pource que plusieurs bons auteurs tiennent que tous lesdits vents ne sont pas naturellement salutaires ou convenant aux maladies, ains dit Pline, suivant Hippocrate et Théophraste, que celui d'Aquilon est plus commode que tous autres pour rendre aux hommes la santé perdue et la conserver quand ils l'ont recouvrée.

Tous les physiciens affirment que le vent d'Auster est le plus malfaisant et le plus dangereux qui soit, et disent que cependant qu'il dure, le bétail n'est pas  
f. 7

sans danger emmi les pâturages, et plusieurs fois a<-t->on observé que les cigognes ne se soumettent pas volontiers à sa merci, plus que les dauphins entendent les voix des hommes cependant qu'Aquilon règne, et ce par le bénéfice dudit vent. Mais adonc qu'Auster souffle, ils sont beaucoup plus sourds et ne les peuvent bien ouïr, si l'on ne crie contre vent.

Cependant que l'Aquilon règne, une anguille peut demeurer vive six jours entiers sans eau, non pas durant Auster, à raison qu'il a certaine grosseur naturelle et une force d'engendrer maladies. Aussi (à la vérité) les hommes ne se trouvent pas bien tant comme il passe, et quand c'est Chorus, il fait les gens tousser.

Davantage les naturalistes sont d'opinion qu'il ne fait pas bon bâtir auprès de la mer méditerranée, principalement pource que la région exposée aux rais du soleil, fait souffrir aux habitants une ardeur doublement violente, l'une causée par le ciel, et l'autre par la réverbération des eaux, et si maintiennent que quand ledit soleil se va coucher, il se fait là une dangereuse mutation d'air, quand les froides ombres de la nuit commencent à venir.

Encore en est-il aucuns qui pensent que la venue ou réfléchissement des rayons d'icelui quand il se va coucher, soit que l'eau ou quelque montagne les renvoie, est plus à craindre qu'à toutes autres heures du jour, à cause (disent-ils) qu'ayant ce lieu jà été échauffé tout au long de la journée, quand ce vient sur le soir qu'il recommence à battre et à redoubler sa puissance, la région s'en trouve beaucoup plus molestée.

Or s'il advient qu'avec cette importunité de soleil, il se surajoute aucuns vents périlleux, qui aient leur venue franche et libre jusques à nous, dites-moi je vous prie quelle chose pourrait être plus ennuyeuse et moins supportable ?

Pareillement les allenées du matin qui apportent des vapeurs crues, sourdantes environ nos demeures, sont grandement à redouter.

J'ai dit du soleil et des vents qui font varier l'air et le rendent sain ou maladif, ce qui m'a semblé convenable en cet endroit, et le plus brièvement qu'il m'a été possible, mais quand ce viendra le lieu d'en traiter plus au long, j'en dirai tout ce qu'il faudra.

*Quelle région est la plus commode pour y bâtir des édifices et quelle aussi ne l'est pas tant.*

Chapitre cinquième.

Pour bien donc élire un pays, la raison veut qu'il soit tel que les habitants puissent en toute choses bien espérer de la nature, et s'accommoder avec tous autres hommes qui auront à négocier avec eux.

De ma part je ne bâtirais jamais en une croupe de montagne difficile et malaisée, comme Caligula le proposait, au moins si la nécessité ne me contraignait à ce faire.

[f. 7v<sup>o</sup>]

Encore éviterais-je à mon pouvoir la campagne déserte, semblable à ce que dit Varron que soulaît être une partie de la Gaule Cisalpine environ le fleuve Anion, lequel passe à travers la marche Trévisane, ou telle que César écrit que c'était en son temps la Bretagne, maintenant Angleterre. Et si ne me plairait faire ma résidence en lieu pareil à l'île d'Enone [Oones] située en la mer Pontique, à raison que l'on n'y vit fors seulement des œufs d'aucuns oiseaux, ne plus ne moins que Pline raconte qu'en son temps les hommes se nourrissaient de gland par toute

Espagne, ains voudrais (s'il était possible) que là où je m'arrêteraï pour demeurer, ne défailit aucune chose nécessaire à la vie.

Certainement Alexandre le Grand fit très bien de ne vouloir bâtir une ville en la montagne Athos suivant la persuasion de Polycratès, autrement Dinocratès l'architecte, et fut admirable en cela qu'il demanda si les habitants y auraient abondance de toutes choses.

Toutefois il peut être que pour situer des villes, une région de difficile entrée semblerait propice au philosophe Aristote, suivant l'opinion duquel je trouve qu'il a été des peuples lesquels se plaisaient grandement d'avoir les finages de leurs domaines inhabités par longue et large étendue de terre, afin d'incommoder leurs ennemis, si d'aventure ils leur faisaient la guerre. Mais pour cette heure nous ne disputons point si leurs raisons doivent être approuvées ou non, ains attendrons en autre endroit. Si est ce que quand aucune des dites particularités serait commode en édifices publics, je ne la voudrais totalement réprover.

Ce néanmoins pour bâtir ainsi comme je l'entends, la région me contenterait fort qui aurait plusieurs entrées et issues par où l'on peut tant en été comme en hiver aisément apporter et emporter les provisions convenables, et ce par bateaux, sommiers, charroi, ou autres telles voies.

Ladite région ne doit être humide par surabondance d'eaux, ni trop dure par sécheresse, ains moyennement tempérée. Mais si cas était que cela ne peut correspondre à notre volonté, je l'aimerais mieux un petit froide et fraîche qu'un peu chaude et par trop moite. Car on remédie bien au froid par bonnes murailles et bien couvertes, accoutrements bien garnis de fourrures, faire bon feu en la maison et par s'exercer en choses qui sont pénibles à nos membres. Et au regard de la sécheresse, l'on n'estime point qu'elle ait en soi d'effet qui puisse nuire aux corps ni aux entendements. Vrai est qu'on pourrait dire que le sec endure et le froid hérisse. Ce néanmoins on ne saurait nier que toutes choses moisissent par humidité et qu'elles ne se débilitent par le moyen de la chaleur. Qu'il soit ainsi, l'on peut voir que les personnes en temps froid (principalement celles qui habitent en régions froides) sont plus robustes et moins sujettes à maladies que les autres. Toutefois les nées et nourries en pays chaud surmontent en vivacité d'esprit.

Appien l'historiographe témoigne que les Numidiens peuples d'Afrique, vivent un fort long âge pource que l'hiver n'est guère violent en leur pays.

Quoi qu'il en soit, la meilleure de toutes contrées sera celle qui se trouvera un peu tiède et humide, car elle produira de beaux et grands personnages, qui ne seront comme point molestés de mélancolie.

En second lieu se devra tenir pour bonne, celle qui en campagnes chargeant

f. 8

force de négoes, aura plus de soleil qu'aux autres, et qui en places exposées à ses rayons, sera garnie de plus de moiteur et ombrages.

Or en quelque endroit que ce puisse être, l'on ne saurait pirement situer un édifice, voire plus incommodément, ni plus mal à propos, que de le mettre en quelque fondrière entre vallées de montagnes. Car afin que je passe tous les maux qui en peuvent advenir, lesquels se pourraient promptement déduire, c'est se vouloir emprisonner sans avoir joie ni plaisir, spécialement de la clarté du ciel, et demeurer banni de toute esjouissance.

Davantage il advient qu'en peu de temps la maison se ruine par les impétuosités des orages survenant, ou que les eaux croupissent environ, tellement que la terre abreuvée de continuelle humeur est toujours moite, rendant des vapeurs grandement contraires à la santé des habitants.

Sans point de doute quand les corps sont hébétés, les entendements n'y sauraient avoir guère de vigueur, aussi les corps n'y peuvent pas durer, étant leurs ligatures vermoulues.

Les livres s'y moisissent assez tôt, les armes y deviennent enrouillées, et toutes choses qui sont dans les greniers ou autres réservoirs de provisions, chan[c]issent en moins de rien, par la surabondance de la fraîcheur terrestre.

Plus s'il advient que le soleil y entre, ceux qui sont en cette fondrière, se trouvent à demi rôtis par le rabattement de ses rayons, et s'il n'y entre point, leurs corps seront mornes et paresseux, au moyen de l'ombre qui les rendra pesants et malhabiles.

En cas pareil si le vent y pénètre, étant contraint et forcé de passer à travers des canaux, il ira beaucoup plus furieusement bruyant qu'il ne ferait à travers une plaine. Et s'il n'y peut entrer, cela est cause que l'air y devient gros, puis s'y corrompt comme bourbe croupie. À cette cause nous pouvons dire avec bonne raison que telles fondrières sont étangs ou marais d'air dormant corrompu.

La situation d'un lieu donc se pourra dire délectable et digne d'être habitée, laquelle ne sera trop basse ou quasi noyée entre les montagnes, ains relevée, et dont l'on pourra voir le pays d'environ, même où l'air gaillard et essoré sera continuellement battu d'aucunes douces allénées de vent.

En après il faut qu'elle ait abondance de toutes choses qui servent à l'usage et à donner plaisir aux hommes, comme sont l'eau, le chauffage et toutes manières de vivres. Si est-ce qu'il faudra prendre garde qu'entre ces choses n'y en ait qui soient nuisibles à la santé des personnes. Et pourtant se doivent ouvrir les sources des fontaines, puis éprouver la bonté de leurs eaux, spécialement par le feu, afin de connaître si elles ont point en elles quelque substance glueuse, pourrie, ou par trop indigeste, au moyen de laquelle les habitants pussent tomber en graves maladies.

Je passe tout à escient en cet endroit que les eaux sont maintes fois cause de faire devenir les hommes goitreux ou molestés du gros gosier, et d'engendrer en eux la pierre, la gravelle, les écrouelles ou tout plein d'autres malencontres merveilleusement difficiles à guérir. Je laisse aussi les grands miracles que Vitruve en raconte doctement et en assez bon style en son huitième livre.

Mais je veux dire avec Hippocrate, prince des naturalistes, que quiconque boit ordinairement de l'eau non pure, pesante et de saveur autre qu'il ne convient, [f. 8v<sup>o</sup>]

se rend sujet à la colique, avec grosse enflure de ventre, davantage tous les membre de son corps, par espécial bras, jambes et même le visage en deviennent maigres, décharnés, ou à bien dire, comme en chartre [prison]. Plus étant la rate maléficiée, le sang se vient à cailler dans le corps, de sorte qu'il s'en engendre diverses infirmités mauvaises et dangereuses au possible. Outre ce, tant comme l'été dure, tout personnage usant de ladite eau est continuellement tourmenté du cours de ventre, si bien que par la dissolution de ses humeurs, et par exprès de la colère, peu s'en faut qu'il ne défaille par faiblesse. Ou s'il évite cet accident, il est battu tout au long de l'année de douleurs plus aigües et intérieures, comme sont hydropisie, rétrécissement de boyaux, pleurésie, mal de côté et leurs semblables. Et si tel personnage est jeune, peu s'en faudra qu'il n'enrage par l'émotion de sa colère adulte. Et s'il est vieil, tout le corps lui frémera d'ardeur, au moyen de l'embrassement de ses humeurs. Si c'est une femme, elle concevra bien à peine, et si elle conçoit, son enfantement sera très dangereux ou malaisé. Et (pour dire en peu de paroles) toutes personnes de tous sexes et âges en mourront de mort avancée, à l'occasion des accidents qui les auront minées peu à peu.

Encore y a<-t->il ce mal, qu'aucun de ceux qui boiront telles méchantes eaux, ne passeront un seul jour de leur vie sans avoir quelque heure de tristesse, pour autant qu'ils seront replets de mauvaises humeurs, cause de les faire troubler de toutes sortes de furies, dont ils auront toujours la cervelle embrouillée, et cela les tiendra sans cesser en perpétuelle frénésie.

Il se pourrait ici traiter beaucoup d'autres choses que les antiques historiographes ont notées touchant des eaux, et qui sont certes grandement admirables, voire provenues d'une puissance étrange, propice à la santé ou à la maladie des humains, mais pour autant qu'elles sont rares et seraient plus pour ostentation d'avoir beaucoup lu, que pour venir à ce que nous entendons, j'en parlerai ailleurs plus amplement, quand la matière le requerra.

Toutefois avant passer outre, je ne veux oublier à dire que l'eau nourrit toutes choses, lesquelles prennent croissance et augmentation, comme sont plantes, semences et autres en quoi

consiste partie de notre vie, qui par mouvement acquiert vigueur, même du fruit et abondance desquelles nous sommes ordinairement sustentés. Et puisqu'il est ainsi, le devoir veut que soyons curieux de connaître quelles liqueurs produit la région où nous devons user nos jours.

Diodore Sicilien dit qu'en Inde orientale les hommes y sont pour la plupart grands, puissants et pourvus de très subtil esprit, à raison qu'ils vivent en air pur et boivent des eaux grandement salutaires.

Nous dirons donc que celle-là sera de très bonne saveur, qui n'aura aucun goût, et la jugerons de couleur délectable, si on ne lui en peut nullement assigner, finalement nous l'estimerons parfaite, en la voyant pure, claire et subtile, si qu'étant mise sur quelque linge blanc, elle n'y fasse point de tâche, qui après avoir bouilli, ne laissera rien de limoneux en son vaisseau, qui n'engendrera point de mousse au canal par où elle ira coulant, et par espécial qui ne tachera point les cailloux continuellement battus de ses ondes.

L'on ajoute à ces propriétés, que quand les pois ou autres légumes y cuisent bien et en peu d'heures, elle est suffisante en bonté, et qu'autant en peut-on dire quand on en pétrit de bon pain.  
f. 9

Il faut aussi curieusement chercher, si la région produit rien qui soit pestilent ou venimeux, de manière que les habitants fussent en danger de leurs vies.

Je ne m'amuserai pour le présent à dire ce qui est grandement célébré entre les Antiques, à savoir qu'en Colchos [Colchide] province d'Asie, il distille un miel hors les feuilles des arbres tel que si quelqu'un en goûte, il tombe incontinent pâmé et demeure un jour entier qu'on le jugerait être mort.

L'on dit aussi que par le maléfice d'aucunes herbes, lesquelles à faute de grain furent mangées par les soldats de Marc Antoine, ils devinrent insensés, de sorte que toute leur occupation se convertit à fouir des pierres en la terre, et tant y étaient attentifs que leur humeur colérique se venant trop à émouvoir, les faisait choir dans le champ où ils rendaient incontinent leurs âmes. Et dit Plutarque qu'il n'y avait autre remède à les guérir sinon leur faire boire de bon vin. Ces choses sont assez communes.

Mais ô bon Dieu, qu'est-il puis naguère advenu en la Pullie [Pouilles] au royaume de Naples ? Certes il s'y est engendré une vermine terrestre si dangereuse en son venin que quand les hommes en sont mors [mordus] ou piqués, ils promptement deviennent furieux en manière qu'ils meurent de rage. Toutefois (qui est chose étrange à dire) on ne voit point de grosse enflure environ la plaie, et si n'y a rien de meurtri, ce néanmoins dès le commencement le venin se met à monter si fort que les pauvres languoureux en sont tous hébétés, et qui n'y donne prompt remède, ils tombent là tous raides morts en un instant. Vraie est qu'on les guérit avec la médecine dont Théophraste souloit user contre les morsures des vipères, à savoir par harmonie de musique, mais il en faut sonner de plusieurs sortes et de divers instruments. Car quand l'on est venu au son ayant quelque symbolisation à ce venin, les pauvres patients se réveillent quasi comme d'un profond sommeil, et par grand joie se mettent à danser de toute leur puissance, tellement que le grand exercice qu'ils prennent, leur fait consumer le poison. Vous en verriez certes les aucuns sauter, les autres chanter, et de tels en y a, faire autres fantaisies selon que la rage les semont [oblige], et continuer quelques jours tout entiers, sans fin ne pause, jusques à ce qu'ils soient parvenus à une extrême lasseté [lassitude], et que du tout n'en puissent plus, mais adonc le maléfice s'amortit et ne sauraient guérir par autre voie qu'en se soulant de faire ce qui leur monte en fantaisie. Nous lisons en semblable que jadis au pays des Albanais, lesquels se combattirent à Pompée avec merveilleuse troupe de chevaux, il y souloit avoir une aventure de même sorte, car il s'y engendra des bêtes qui faisaient mourir les hommes par elles frappés, aucuns en riant, et les autres en pleurant.

*Par quels indices et conjectures doit être éprouvée la commodité d'un pays.*

Chapitre sixième.

Pour bien donc élire et choisir une région, ce n'est pas assez de prendre garde seulement aux choses apparentes, et qui le manifestent au regard de nos yeux, ains convient que par autres signes plus cachés toute la nature en soit examinée. Or les significances de bon air et de saines eaux seront telles, si ladite contrée porte abondance de bons fruits, s'il y a grand nombre de vieillards, approchant

[f. 9v<sup>o</sup>]

le dernier âge, si la jeunesse y est robuste et belle, si les femmes y conçoivent force enfants, et si au délivrer ils sont sains et entiers de leurs membres, non points sujets à monstruosité.

Quant est à moi, j'ai vu aucunes villes que je ne nommerai point, et pour cause, où il n'y a guère de femmes qui n'aient eu des enfants monstrueux.

J'ai aussi été en une autre de ce pays d'Italie, où plusieurs naissent sujets aux écrouelles, louches, boiteux, tordus et autrement maléficiés, si qu'il n'y a quasi point de famille, où il ne se trouve quelqu'un privé des perfections extérieures que doit communément avoir une personne.

À cette cause les philosophes sagement admonestent qu'en toutes contrées où vous verrez plusieurs grandes différences de corps à corps, et de membres à membres, cela vient du vice du ciel et de l'air, ou de quelque autre cause occulte dont la nature a été dépravée.

Ce n'est donc sans propos qu'on nous estime avoir moins d'appétit en un gros air qu'en un subtil et délicat, mais au contraire, qu'en celui-là nous y sommes davantage altérés. Et n'est pas inconvenient de conjecturer par la forme des autres animaux quelles pourront être les habitudes des hommes. Qu'il soit vrai, si les juments, chevaux, bœufs, moutons et telles bêtes de pâture, sont fermes, de grande corpulence et en nombre abondant, l'on pourra par raison espérer qu'il sera ainsi des hommes. Aussi ne sera-ce que bien fait de prendre nos indices pour l'air et pour les vents sur les corps qui n'ont point de vie, comme sont édifices bâtis environ la place où nous désirons habiter, car s'ils sont plus d'un côté que d'autre intéressés et vermoulus, ce sera signe que le mal vient droit de ce côté là.

Si les arbres sont penchant d'une part et quasi comme ars ou brouis, ils admonestent cela être advenu par les rasements d'iceux vents.

En cas pareilles pierres des rochers provenus en celle contrée, ou apportées d'autre lieu et appliquées en bâtiment, si elles sont plus molles en la superficie que leur nature ne requiert, cela dénote une grande intempérance d'air, aucunes fois trop chaud, et tout à coup trop froid.

Il convient donc sur toutes choses éviter la région en qui ces violentes mutations du temps sont communes et ordinaires, car si les corps des hommes sont battus de trop excessives chaleurs et froidures, bientôt s'en dissoudra la composition de leurs membres, et sera cassée ou annulée la propriété de chacune de leurs parties, même seront sujets à plusieurs douleurs angoisseuses et tomberont à moins de rien en vieillesse trop tôt hâtée.

La ville assise au pendant d'une montagne et qui regarde l'occident du soleil, est (ce dit-on) malsaine à l'habiter, pource principalement que la vapeur de la nuit et les ombres y sont trop froides.

Il faut avec tout cela épulcher à toute diligence les révolutions du temps passé observées par les sages et regarder s'il y a rien de rare qui puisse apporter bien ou mal, considéré que certains lieux ont je ne sais quoi de nature qui cause bonheur ou malencontre.

L'on tient qu'à Locres et à Crotone jamais il n'y eut peste, et aussi qu'en l'île de Crète (maintenant Candie) nulle bête nuisible y saurait vivre.

L'on a de longtemps bien noté qu'en toutes les Gaules se voient peu souvent des monstres.

f. 10  
Les physiciens aussi affirment qu'en quelques provinces l'été n'y est point trop ardent, et jamais n'y tonne en hiver. Toutefois Pline dit qu'en celle saison froide il tempête sur les cités qui sont situées au côté de midi.

En Épire, province de Grèce (maintenant Albanie) il y a des montagnes appelées Céraunes, à cause des foudres et tempêtes qui tombent ordinairement dessus.

Serve [Servius] a écrit que les poètes n'ont pour autre raison fait Vulca[j]n être chu en l'île de Lemnos, sinon pour les continuels orages de tourmente que l'on voit tomber là-dedans.

Aucuns affirment qu'au Bosphore, et en la région appelée Infodone, jamais on n'y vit ni foudres ni éclairs.

S'il pleut quelquefois en Égypte, les habitants prennent cela pour signifiante de quelque grand cas à venir.

Environ le fleuve Hydaspes, au commencement de l'été continuellement choit de la pluie.

Il fait si peu de vent au pays de Libye que l'on voit en l'air engrossi diverses formes fantastiques engendrées des vapeurs de la terre.

Au contraire en la plus grande part de Galatie règne durant l'été une si merveilleuse force de vent, qu'il en lève les pierres en l'air, comme si c'étaient grains de sable.

En Espagne sur les rivages du fleuve Ibère, quand le vent Circius y souffle, on dit qu'il lève en l'air les charrettes toutes chargées.

C'est une chose toute commune que jamais le vent dit Notus ne se sent en Éthiopie. Toutefois les historiens témoignent qu'en Arabie et au pays des Troglodytes il brûle toutes les choses verdoyantes.

Thucydide écrit que jamais la ville de Délos ne fut tourmentée de tremblement de terre, ains a toujours demeuré immobile sur son rocher, là où les autres circumvoisines ont été abîmées par semblables émotions.

Nous voyons celle part d'Italie qui tire depuis le mont Algide proche de Rome, jusques à Capua [Capoue] au royaume de Naples, en passant par les terres des Herniciens, autrement Sabins, être toute détruite et presque ruinée par fréquents tremblements de terre.

Aucuns estiment que la province d'Achaïe a pris son nom de l'inondation des eaux qui s'y fait ordinairement.

Je trouve que la ville de Rome a de tout temps été sujette à une manière de fièvre, que Galien estimait nouvelle espèce de demi-tierces, à quoi faut (ce dit-il) à toute heure appliquer divers remèdes et tous contraires l'un à l'autre.

Une antique fable des poètes raconte que Typhon le géant fut enterré en l'île Prochyta [Procida], laquelle est en la mer Tyrrhene [Tyrrhénienne], au royaume de Naples, et qu'encore se va<-t->il débattant sous la terre, de sorte que toute ladite île en croule. Chose qui a été par exprès faite pour donner à connaître que celle Prochyta est merveilleusement sujette à émotions intérieures, voire si bien que les Érythréens et les Chalcidiens, peuples qui jadis la voulaient habiter, furent contrains de s'enfuir et la laisser toute déserte, comme aussi firent ceux qui du depuis y furent envoyés par Hiéron, roi de Syracuse, afin d'y rebâtir une ville nouvelle, mais la crainte du péril continuel les en fit sortir aussi bien que les autres.

Telles choses donc se doivent enquérir de l'antique observation, et par bon-  
[f. 10v<sup>o</sup>]

nes similitudes des lieux equiparer à la région où nous voulons résider, à ce que l'on choisisse la meilleure et qu'on laisse la pire.

*De certaines commodités et incommodités occultes des régions, contrées et climats  
dont l'homme sage se doit bien informer.*

Chapitre septième.

Il faut curieusement enquérir si la province a point accoutumé d'être offensée de quelques incommodités occultes, car Platon estimait qu'en aucuns endroits de la terre règne certaine force divine, ou puissance d'anges gouverneurs, laquelle est propice ou malheureuse à ceux qui les habitent et fréquentent. Sans point mentir, il est des places où les hommes deviennent facilement enragés, de manière qu'il se défont d'eux-mêmes par se pendre, précipiter, meurtrir, empoisonner

ou autrement exterminer ; et pour ce, faut préméditer toutes choses qui peuvent causer profit ou dommage, et ce par les secrets indices que nous en donne notre nature industrielle.

Une institution très antique dura jusques au temps de Démétrius, par laquelle fut dit que non seulement pour situer des villes et bourgades, ains aussi bien pour asseoir quelque camp ou logis de gendarmes, il était expédient regarder avec prudence les entrailles des bêtes de pâture, qui devraient là être mangées, et bien noter à la couleur si elles seraient point corrompues. Adonc quand on y trouvait de l'adire, telle place était évitée comme malsaine et dangereuse aux hommes.

Varron disait avoir vu en certains endroits voleter des bestioles petites comme atomes, lesquelles étant entrées dedans les poumons des personnes par l'attraction de leurs haleines, s'attachaient contre les entrailles et là se mettaient à ronger si cruellement qu'elles causaient excessive douleur, voire par succession de temps une rage qui faisait mourir en martyr les pauvres langoureux.

Je ne veux passer outre sans dire qu'il se trouve aussi des lieux qui sont de leur nature affranchis de toutes incommodités, mais leur situation est telle que les survenants étrangers y apportent souventes fois la peste ou autres maladies contagieuses. Et n'adviennent ces dangers là seulement par les armées ennemies, quand elles font la guerre à toute outrance, crime que l'on reproche aux nations barbares qui tâchent à exterminer leurs contraires par malice damnable, quand leurs forces ne sont suffisantes pour les réduire à leur subjection, ains s'y engendre ce malheur aussi bien par exercer le devoir d'amitié et hospitalité.

Quelques-uns pour avoir eu des voisins curieux de choses nouvelles ont été maintes fois en danger de ruine, par la témérité de ces beaux convoitants.

La ville de Peru [Péra] au royaume de Pont, colonie des Genevois, est continuellement affligée de peste, pource qu'on y reçoit tous les jours des esclaves alangoris de douleur et mélancolie, même étiques et décharnés par pauvreté, ordure, vermine et autres mésaises qui les suivent.

Aucuns tiennent que c'est le fait d'un homme sage et très bien conseillé de pouvoir, au moyen des augures ou devins et par bien figurer le ciel, quelle fortune doit avenir à la contrée où f. 11

il veut faire sa résidence. Et quant à moi je suis d'opinion que tels arts ne sont à dépriser, pourvu qu'ils conviennent avec notre religion, sans qu'il y ait de l'imposture ou déception frauduleuse.

Mais qui niera que la chose par nous appelée fortune (quoi que ce puisse être) ait force et puissance sur les négoes de tous humains ?

Oserions-nous affirmer que la publique fortune et heur de la ville de Rome n'ait beaucoup servir [sic] aux Romains pour étendre et multiplier leur empire.

Certainement Diodore écrit à ce propos que la ville d'Iolus [Iolas] en Sardaigne, édifiée par le neveu d'Hercule, s'est toujours maintenue en liberté, nonobstant qu'elle ait été plusieurs fois assaillie tant par les Romains que Carthaginiens.

À votre avis est-il advenu en Delphos [Delphes] sans la fortune de son lieu, que le temple premièrement brûlé par Phlégias, fut pour la tierce fois ars et broui du temps de Sylla ? Aussi combien de fois a été le Capitole de Rome mis en feu et en flambe jusques à consumer tout en cendre ?

La ville des Sybaritains après avoir été fort souvent bien battue, abandonnée, repeuplée et détruite, finalement demeura tout déserte ; et qui pis est, ceux lesquels s'enfuirent ne cessèrent d'être poursuivis d'inconvénients et malencontres, car nonobstant qu'ils se fussent rapatriés ailleurs et délaissé le surnom de leur ville, si ne se peuvent-ils garder de choir en misère extrême par les poursuites de nouveaux survenants qui les taillèrent finalement en pièces, sans excepter les plus nobles familles, même ne pardonnèrent aux temples, ni aux clôtures de muraille, ains abattirent et ruinèrent le tout rez pieds, rez terre.

Mais laissons maintenant ces choses dont toutes les histoire sont farcies et seulement nous suffise de dire que ce n'est le fait d'un homme dépourvu de bon entendement d'expérimenter toutes choses au moyen desquelles ne soit inutile la dépense et sollicitude qu'il pourra mettre à se

loger, même pour faire que son ouvrage se rende sain et durable par longtemps. À la vérité j'ose dire que qui bien conduit un<e> si pesant<e> affaire sans rien omettre de ce qui appartient, fait l'office d'un prudent personnage de bon cerveau et plein de bonne considération.

N'est-ce pas une chose de très grande réputation que d'entreprendre pour soi et pour les siens un bâtiment où l'on puisse vivre en santé, repos et plaisir, voire qui fasse fleurir la mémoire d'une famille longtemps après parmi les gens de la postérité ? Certainement là se rangent nos désirs pour y amasser plusieurs bonnes choses, là doivent habiter nos enfants et suivants avec tout le reste de notre ménage, là se peuvent passer pour la plupart nos jours de négoce et de tranquillité, là se doivent achever tous nos actes et finalement le cours de notre vie qui me fait dire que je ne trouve chose entre les hommes (après la seule vertu) à quoi l'on doit plus employer de soin, labour et diligence, qu'à être bien et commodément logé avec tout son train, à quoi si l'on ne met bon ordre, spécialement en ce que j'ai ci-dessus récité : qui esse [sic] qui affirmera que l'on puisse vivre à son aise ?

C'est assez dit pour le présent de cette matière, par quoi faut venir à cette heure à parler de l'aire qu'autrement on appelle plan, parterre, ou bien, qui veut, rez-de-chaussée.

[f. 11v<sup>o</sup>]

*De l'aire et des espèces de ses lignes.*

Chapitre huitième.

Pour bien choisir une aire, il faut observer tout ce que nous avons dit de la région, car comme icelle région soit une certaine partie de quelque province plus ample, ainsi est l'aire, un pourpris limité, lequel doit être encint de la clôture d'un édifice. À cette cause, ladite aire a quasi toutes choses en commun avec la région, au moins qui peuvent donner louange ou vitupère au bâtisseur. Ce nonobstant, et combien que la chose soit telle, si est-ce que certains préceptes d'enquérir et aviser aux particularités nécessaires sont seulement convenables à l'aire, et, d'autres pour le plus appartiennent à ladite région.

Premièrement, dont il faut considérer que c'est que nous entreprenons, et si ce doit être ouvrage public ou particulier, sacré ou profane, et ainsi du reste, dont nous parlerons plus amplement quand l'opportunité s'offrira. Car une place est propre à un marché, une autre à un théâtre, une autre à la palestre, ou lieu des exercices et luttés, et une autre au temple des dieux. Par quoi convient partager ladite aire et dessus lever les montées, selon que leurs usages et qualités requièrent. Toutefois, afin de spécifier ces choses par leurs genres ainsi que nous avons ja commencé, nous toucherons seulement les points qui semblent à ce nécessaires, après avoir préalablement traité des lignes, dont l'intelligence sert à expliquer commodément nos fantaisies. Car qui désire procéder bien et adroit à la description de l'aire, il est besoin qu'il devise des particularités au moyen de quoi elle est environnée de certaines limites.

Tout dessin donc se fait de lignes qui se rencontrent et forment aucuns angles, dont les extrêmes ou plus grandes se disent clôtures de tout le pourpris. Puis la partie du parterre ou rez-de-chaussée finissant où deux d'entre-elles s'entrecroisent, s'appelle parmi les ouvriers, angle ou coin.

Il faut donc, que par le réciproque entrecouplement de quatre d'icelles lignes, se fassent quatre coins ou angles, desquels si chacun parfois est égal aux autres trois, tous en bon langage se nommeront droits, et ceux qui seront moindres que l'angle droit seront appelés aigus ou pointus, tout ainsi que ceux qui seront plus grands que l'angle droit, camus ou mousses.

Davantage, quant à nos lignes, aucunes d'icelles sont droites et les autres courbes, mais je ne veux en cet endroit parler des tournoyantes en coquille de limaçon, ains sera pour une autre fois.

La ligne droite donc est un trait mené depuis un point jusques à l'autre en long, de telle sorte qu'ente ces deux points nul trait ne saurait être tiré plus court pour les joindre.

La courbe est une partie de cercle ou rond, lequel cercle aussi se forme environ un point tant justement et si bien que jamais en aucune manière n'y a plus n[i] moins de distance du milieu, lequel est immobile, ains une égalité toujours pareille et venant à se rapporter là où il fut commencé.

Toutefois, la susdite ligne courbe que nous disons partie de cercle, s'appellerait ici, entre nous architectes, arc, pour raison de la semblance qu'elle en porte, et la droite ou étendue depuis l'un de ses points jusques à l'autre, par similitude de pareille, se  
f. 12

dira proprement corde. Plus celle qui aucune fois vient à trancher droitement par le milieu de ladite corde et de l'arc, gardant autant d'espace d'un côté comme de l'autre autre, se doit nommer flèche ou, au moins s'il est qu'elle parte du point immobile droitement assis au milieu du cercle, lequel se nomme en bon langage centre. Après, quand une ligne droite passant par-dessus icelui centre s'étend depuis un point jusques à l'autre de ladite circonférence, ce[lle]-là s'appelle diamètre. Or y a il bien grande différence d'arc à arc, à raison qu'aucune fois l'un est entier, l'autre moins et le tiers composé.

L'entier est celui qui contient la juste moitié d'un cercle, c'est-à-dire dont la corde peut servir de diamètre à tout le rond. Le moindre est celui dont la corde est plus petite que celui diamètre. Et le composé se fait expressément de deux moindres, qui forment un angle en haut ou en bas, par le mutuel entrecouplement des deux arcs, lesquels se viennent à rencontrer en passant l'un par-dessus l'autre, chose qui ne peut advenir à l'entier ni au moindre.

Ces particularités donc ainsi déduites, poursuivons maintenant notre matière, après avoir préalablement figuré ces lignes, pour en donner intelligence à ceux qui encore n'entendent point les termes.

[Illustration]

*Des espèces d'aires ou rez de chaussée, ensemble de leurs formes et figures,  
puis lesquelles sont plus utiles et stables.*

Chapitre neuvième.

Aucunes aires sont angulaires, et les autres déclinantes en rondeur. D'icelles angulaires quelques-unes se ferment de lignes purement droites, et certaines autres de droites avec des courbes tout ensemble.

Or n'ai-je point de souvenance d'avoir trouvé entre les bâtiments antiques aire angulaire terminée de plusieurs lignes courbes, sans entremêlement d'aucunes droites. Quoi qu'il en soit, il faut principalement observer en leurs desseins, les  
[f. 12 v<sup>o</sup>]

choses qui, si elles défont, sont grandement vitupérées en toutes les parties d'un édifice, et au contraire qui lui donnent merveilleusement bonne grâce avec commodité quand ont les y emploie. C'est que tant aux angles, comme aux lignes et autres parties, il y ait une certaine diversité, non trop commune ni trop rare, ains le tout si bien accommodé pour la beauté et pour l'usage, que les parties entières répondent aux entières, et les pareilles à leurs semblables.

L'on se sert bien commodément des angles droits, mais des aigus peu de gens en usent, encore que l'on bâtit sur les plus petites aires, et de la moindre estime que l'on saurait trouver, si ce n'est par force, et que la proportion des lieux proches qui sont les plus dignes et de plus grande conséquence, contraigne à en user ainsi.

Les ouvriers ont toujours trouvé les angles camus ou mousses grandement convenables et propices, mais aussi ont-ils observé de ne les faire jamais en nombre non pair.

L'aire plus capable de toutes, et qui coûte le moins à clore soit à gazeau, rempart, levée ou quelque autre muraille est la ronde.

La meilleure d'après est celle qui a plusieurs angles ayant leurs saillies en dehors. Toutefois (comme je viens de dire) il faut prendre garde à les faire tous en pareil nombre, se correspondant les uns aux autres et qui se puissent accommoder à toutes autres aires les mieux estimées, desquelles sont celles sur quoi se peuvent plus commodément lever les murailles pour parvenir à la juste hauteur requise à l'édifice, comme est celle de six ou de huit pans ou angles.

Quant est à moi, j'en ai vu une de dix, laquelle était fort aisée, et si avait bien bonne grâce.

L'on en pourrait aussi faire de douze, et de seize, qui serait chose belle et nullement impertinente.

J'en ai aussi quelquefois rencontré de vingt-quatre, mais cela se peut compter entre les choses rares.

Les lignes des côtés doivent être menées en sorte que celles qui leur seront opposites s'étendent en pareille grandeur, et que jamais en tout l'ouvrage on ne voit une longue et une courte se joindre ensemble, ains soit entre elles gardée une proportion condécente en chacune de toutes les parties.

Il faut asseoir les angles sur les côtés ou l'on juge que quelque chose peut presser la muraille, comme terre et impétuosité d'eaux ou de vents, afin que l'arête du coin rompe et dissipe telle violence, car il est plus raisonnable que le front d'un mur puissant et fort résiste ou lutte (ainsi me soit-il loisible de dire) contre les rigueurs et fâcheries survenantes, que les côtés moins fermes et plus débiles pour soutenir le faix. Mais si ce cas était que tous les autres linéaments de l'édifice empêchassent qu'on ne se peut servir de coins en tels endroits, adonc il se faudrait aider de courbes, qui sont parties de cercle (comme nous avons dit), lequel selon l'opinion des philosophes à en tout et partout force d'angle.

Au demeurant, l'aire se choisira ou en terre plaine, ou sur le pendant d'une montagne, ou bien au plus haut de sa croupe. Si c'est en terre plaine, il la faudra rehausser de repous de pierre, avec autres matières communes, dont ce sera une bonne levée, et outre que cela donne dignité grande au bâtiment, j'ose bien dire que qui ne le ferait ainsi, il en pourrait sentir grande incommodité. La raison est que les regorgements des fleuves et ravines de pluie ont  
f. 13

accoutumé d'apporter force limon sur les planures, qui fait peu à peu bossuer le plan, lequel aussi renfle de jour en jour par la négligence des valets et chambrières, qui ne portent pas hors de la maison les gravas, nettoyures et autres immondices.

Frontin, architecte, disait que dès son temps, la ville de Rome s'était grandement enflée de collines et tertres à cause de plusieurs démolitions qui avaient été faites par le feu, et aujourd'hui nous la voyons toute quasi couverte de ruines et ordure. J'ai vu en la marche d'Ancône un vieux temple, situé en terre plate, lequel était à demi enterré par le renflement de la planure d'alentour, chose qui est advenue pour ce qu'il était près des racines d'aucunes montagnes.

Mais qu'est-il besoin que je parle en ce passage des choses qui sont en Ravenne environ les pieds des monts ? Certes il y a tout joignant les murailles de la ville ce noble temple tant renommé, lequel n'a pour sa couverture fors une coupe d'une seule pierre entière. Mais nonobstant qu'il soit assez loin de la mer et des montagnes, si est-il par l'injure du temps à cette heure enfoncé en terre de plus de la quarte partie de sa hauteur. Par quoi je dirais quand ce viendra au point, combien doit être relevée la chaussée de chacune aire, et n'en parlerai lors en sommaire comme je fais ici, mais autant à plein que la matière se pourra étendre.

Il faut que tout aire soit ferme et solide, ou par art, ou par nature. Et suis d'opinion que l'on doit croire ceux qui, après avoir fait des fosses sur le terroir, à certaine distance les unes des autres, et bien considéré la matière qui en a été tirée, jugent par la massivité et épaisseur, ou molleté qu'ils y trouvent, combien ledit terroir peut porter de pesanteur en charge de maçonnerie.

Si on la veut sur le pendant d'une montagne, il faut bien donner ordre que quand le dessus viendrait à s'ébouler, la muraille n'en fût tant pressée qu'elle ne pût durer contre le faix, et si le dessous était par cas d'aventure ébranlé, que tout le bâtiment ne tombât en ruine.

Quant est à moi, je voudrais toujours que la partie laquelle doit servir de soubasse ou fondement à tout l'édifice fût en tous endroits la plus ferme qu'il soit possible de trouver.

Mais si notre aire est au coupeau d'un mont, encore la faut-il relever de quelque côté, ou bien aplanir les rabotures, de sorte que tout se puisse éгалer sous un niveau.

Cela fait, il convient regarder que nous entreprenions de bâtir édifice, lequel se fasse à moins de frais et labeur que l'on pourra, gardant toutefois une dignité modérée. Et sera (peut-être) nécessaire de raser quelque partie de la montagne qui montera plus haut que ne voudrions, ou bien relever une autre, si elle descendait trop en pente. Chose certes à quoi donna bon ordre l'architecte (quiconque ait-il été) qui eut la conduite du temple ou bien château dont l'on voit encore aujourd'hui les fondements, sans plus, en la ville d'Alatre, située sur un rocher au pays des Sabins. Car il fit avec les pierres découpées du sommet de la roche un lit bon et solide, s'égalant au plan où il voulait bâtir, et puis assit son ouvrage dessus. En quoi je prise plus que toutes autres choses, ce qu'il tourna un angle devers la partie où le rocher déclinait en pente, et le fortifia de sorte en accommodant de gros-

[f. 13v<sup>o</sup>]

ses et grandes pierres à cet effet, que la masse ne doit avoir crainte de ruine. Puis donna ordre à si bien accoutrer les pierres que son bâtiment avait une belle présence, et si n'était pas de grands frais.

Pareillement me plaît bien le bon avis d'un autre architecte, lequel en certain lieu où il n'avait abondance de pierre, pour soutenir le faix d'une montagne pendante, fit une levée de plusieurs demi-cercles, dont il contropposa les dos à la terre qui se pouvait ébouler. Et ce faisant rendit son ouvrage plaisant à voir, ferme le possible, et d'une moyenne dépense. Car sa pratique fit que ce mur non solide, ains seulement rempli de blocage, obtint autant de force, comme s'il eût été du tout bâti de bonnes grosses pierres de taille, nonobstant qu'il n'avait pas plus de largeur qu'en portent les sagettes depuis la corde jusques au fond de l'arc.

La façon aussi de Vitruve me satisfait assez, et ai connu en plusieurs part à Rome qu'elle a été observée par les architectes antiques, spécialement en la levée de Tarquin, c'est où il parle de fortifier fondements avec des antérides, qui sont arcs-boutants, contreforts ou espaliers. Toutefois iceux architectes ne se sont pas toujours rangés en autres lieux à faire que lesdites antérides fussent autant séparées l'une de l'autre que la masse pouvait être haute depuis le fond jusques au rez-de-chaussée, ains après avoir considéré la fermeté ou faiblesse de la montagne, les posaient aucunes fois plus drues, et aucunes fois plus clairsemées.

J'ai davantage bien pris garde à ce que les susdits architectes ne se sont contentés de faire une seule levée sur quelque montagne pour asseoir leur aire dessus, ains commencé dès le pied, et poursuivi jusques au haut quasi comme par degrés à fortifier toutes les parties douteuses, et de ma partie suis d'avis qu'on les doit imiter en cela.

Le ruisseau qui passe entre le mont Lucin et le tertre sur quoi est assise la ville de Pérouse, par aller peu à peu rongant les racines d'icelui tertre, fait que tout le poids penche devers son canal, à raison de quoi grande partie de la ville est menacée de tomber en ruine.

Je prise aussi beaucoup plusieurs chapelles ordonnées alentour de la masse de l'église Saint Pierre située au mont Vatican. Car celles qui sont pratiquées dedans les flancs et aboutissent aux parois de ladite église donnent une grande force, avec merveilleuse commodité, vu qu'en premier lieu elles soutiennent la charge de la terre qui continuellement s'affaisse peu à peu, et après font divertir l'eau qui vient coulant du haut à bas, de sorte qu'elle ne peut approcher au pied de la principale muraille, laquelle au moyen de cela en demeure plus sèche et plus solide. Puis quant est des autres qui sont de l'autre côté au pied d'icelui mont, elles servent à faire tenir en état tout le plan et ouvrage de l'église, soutenu d'arcs-boutants et de voutes, même peuvent facilement supporter tous les éboulements de terre, si par cas d'aventure aucun en survenait.

En outre j'estime grandement l'architecte qui fit à Rome un temple à la déesse Latone et suis d'opinion qu'il mit bon ordre à son ouvrage, considéré que par lui dut si bien établi l'angle de l'aire dedans le corps de la montagne y dominant, que deux murailles droites pouvaient

facilement supporter la grande force du faix d'eau pressant, vu que l'arête dudit coin servait à départir l'importunité de la charge ennemie.

Puis donc que nous sommes entrés sur les louanges d'iceux antiques qui ont édifié  
f. 14

par bon avis et conseil, je ne veux oublier en ce lieu ce qui me revient en mémoire et fait grandement à propos, c'est qu'à Venise, en l'église Saint-Marc, se voit une gentille invention d'un industrieux architecte, car en faisant fermement piloter toute l'aire, son plaisir fut d'y laisser la place de plusieurs puits, afin que si d'aventure quelques vents se venaient à entonner dans les entrailles de la terre, étant au-dessous du fondement, ils puissent trouver la voie pour en sortir.

Mais maintenant pour revenir au principal de notre matière, je dis que toutes les aires destinées à être couvertes de toits doivent être également aplanies à la règle et au niveau. Puis les autres qui seront pour demeurer à découvert auront seulement tant de pente que les pluies se puissent écouler, qui est (ce me semble) assez pour cette heure et par aventure plus que ce passage ne requerrait, vu même que grande partie des choses que nous avons dites appartient au fait des murailles. Mais il est ainsi advenu par ce que les choses qui d'elles même sont conjointes et annexées de nature, n'ont su être par nous démembrées en devisant de ce propos.

S'ensuit donc que nous traitons en cette heure de la partition et en communiquions tout ce qui est à dire.

*De la partition de l'aire, ensemble d'où provient et commença la raison ou manière d'édifier.*  
Chapitre dixième.

Tout le principal du négoce, voire tout l'art et industrie de bien bâtir, consiste en la partition, car les parties de l'édifice entier et les aisances de chacune d'elles séparément, mêmes toute la concordance des lignes et des angles qui s'appliquent en un ouvrage, sont curieusement tracées de mesure pour cette seule partition, qui a regard au profit, dignité et plaisance convenables. Or si une ville, suivant le dit des philosophes, n'est autre chose qu'une grande maison, et au contraire la maison une petite ville, pourquoi ne dirons-nous que les membres de l'une et de l'autre sont certains domiciles, comme vous pourriez dire l'avant-logis, le xyste, ou place à s'exerciter, le soupoir, le portique et telles autres particularités fréquentables ? Si donc en chacune de ces places, il y a quelque cas de failli par la négligence ou incuriosité du conducteur de l'œuvre, ne sera-ce pas assez pour amoindrir la louange et dignité du bâtiment ? Sans point de doute il faut user d'une grande curiosité et diligence, voire bien soigneusement considérer les parties que [sic] servent à tout le corps de l'ouvrage, même est besoin de prendre largement garde à faire que jusques aux moindres portions, toutes semblent naturellement s'entraccorder au moyen du bon esprit et industrie de l'architecte. Et pour bien commodément parvenir à ce point, il faut avant tout œuvre observer chacune des doctrines que nous avons jà dites en traitant de la région et de l'aire, car elles y sont très requises. Et tout ainsi qu'en un corps animé les membres conviennent les uns avec les autres, n[is] plus n[is] moins est-il nécessaire en un bâtiment que les parties se correspondent ; et de la naquit le proverbe qui se dit encore tous les jours, à savoir, les grands logis doivent avoir grands membres, chose que les Antiques ont si bien observée qu'ils se servaient de plus grandes briques pour les édifices publics amples et spacieux,

[f. 14v°]

qu'ils ne faisaient pour les particuliers. Il faut donc à chacun membre lui assigner sa due région et lui donner son assiette propice, non plus grande que le devoir le veut, ni moindre aussi que la dignité le désire, non (qui plus est) en lieu impertinent, ains au sien dû et convenable, voire (certes) tellement propre qu'aucun ne sache dire qu'il serait mieux en autre endroit. À la vérité cela ne serait beau ni bon de faire que la plus honnête partie d'un bâtiment fût mise en quelque coin reculé, et que celle qui doit être commune tant à la famille qu'aux survenants, se retirât en

quelque endroit caché. Même ne serait à propos si la partie qui doit être réservée à l'usage du propriétaire, se colloquait en place d'abandon.

Davantage, il faut avoir égard aux saisons, et se doivent ordonner des demourances pour l'été et des autres pour l'hiver, mêmes convient que les unes soient plus grandes et assises autre part que les autres, car celles qui sont pour le temps chaud, doivent être plus amples et plus hautes exhaussées ; et les destinées à la saison froide, plus serrées et plus rabattues. Qui plus est, celles d'été requièrent les ombrages et les vents, et celles de l'hiver, la plus grande force du soleil. Aussi est-il expédient de pourvoir à ce que les habitants au sortir d'un lieu chaud, n'entrent incontinent en un froid, et au contraire, car il en pourrait advenir des grands inconvénients, ains pour bien ordonner un logis qui soit louable en toutes ses parties, faut par nécessité que les membres cèdent les uns aux autres, et que l'un ne puisse occuper tant de la décoration que le reste en demeure annonchali et méprisé. À cette cause, il est besoin de garder telle symétrie que le bâtiment semble plutôt un corps entier bien parfaitement disposé que des membres dissipés ou épars çà et là. Or à les former ainsi qu'il appartient, on doit imiter la modestie de nature, et n'est la sobriété moins estimée en cet endroit que la dépense superflue blâmée par toutes gens de bon entendement. Il faut donc que lesdits membres soient moyens et nécessaires à l'usage à quoi on les veut appliquer, car la raison de bien bâtir (si vous y prenez garde) est provenue de la nécessité, puis la commodité l'a nourrie et l'usage mise en l'honneur où elle est à présent. Après on s'est étudié à chercher les singularités appartenantes au plaisir, qui a toujours eu en dépit toutes choses exclusives et immodérées. Pourtant convient user de telle providence, qu'il n'y ait en un bâtiment plus de membres que le devoir désire, et encore que tous ceux-là ne puissent être calomniés en aucune manière.

Je ne veux pas dire en ceci que toutes choses doivent être conduites par une seule expression de lignes, tellement qu'entre les parties il n'y ait aucune différence, car les unes donneront contentement si elles sont grandes et spacieuses, puis les autres apporteront commodité en se trouvant moindres et plus serrées, puis s'il y en a de moyennes, elles auront leur part de la louange : les unes satisferont assez d'être menées suivant certaines lignes droites, les autres par des courbes et de telles dont se trouvera la grâce belle en participant de toutes ces deux modes, pourvu toutefois que vous gardez de tomber en ce vice dont souvent j'admoneste les ouvriers, à savoir de ne faire un monstre qui ait les épaules et les flancs impareils, ou hors de toute bonne mesure.

Notez que la diversité en toutes choses est ce qui les rend plus agréables, principalement quand il y a un assemblage dûment appliqué, avec une égalité mutuelle, qui fait convenir les différentes, et au contraire déplaît grandement à ceux qui s'y entendent, quand ils voient les membres mal appropriés par une disconvenan-

f. 15  
ce et mauvaise proportion répugnante, car tout ainsi qu'en une harpe les grosses cordes s'accordent aux menues, et les moyennes entre ces deux espèces sont tempérées pour rendre une parfaite harmonie, laquelle par la diversité des sons et certaine mélodieuse égalité de proportions musicales, délecte à merveille et presque ravit les cœurs des écoutants, n[*i*] plus n[*i*] moins advient-il en toutes autres choses qui ont force d'émouvoir les affections. Jamais donc ne se faut départir de l'usage, mépriser la commodité, ni délaisser la coutume approuvée par les gens savants et expérimentés, vu que contrevenir à icelle, ôte la grâce à maintes entreprise et la suivre ou s'y accommoder, est toutefois cause de grand profit, voire de faire prendre assez de contentement à la manufacture de l'ouvrage.

Le jugement d'aucuns très prudents architectes est que la division dorique vaut mieux que toutes les autres. Aucuns estiment l'ionique, plusieurs la corinthienne et s'en trouve assez qui suivent la toscane. Quoi qu'il en soit, je ne me veux contraindre à débattre leurs opinions en ce mien livre mais bien me plaît les avoir entendues, afin de faire mon effort pour trouver des choses bien fondées en raison, au moyen de quoi je puisse acquérir (s'il est possible) louange égale ou surpassant la leur. Et pour y parvenir, j'en dirai de point en point ce qu'il m'en semble,

quand ce viendra au traité des cités et de leurs parties, même à déduire quelles choses sont convenables à chacune d'entre elles.

*Des colonnes et parois, ensemble des particularités appartenant à toutes sortes de pilastres.*  
Chapitre onzième.

L'ordre requiert en cet endroit que je parle sommairement de la description des murailles. Toutefois, avant cela, je ne veux oublier à dire ce que j'ai noté entre les labeurs des Antiques, c'est qu'ils se sont sur toutes choses gardés de tirer droitement la dernière ligne du fond d'une aire, sans être variée en aucuns lieux pour ajoutement de lignes courbes ou bien entrecoupées de quelques angles. La raison qui les mouvait à ce faire, est toute évidente, c'est qu'ils cherchaient toujours à donner plus de fermeté à leurs parois par les aides, dont leur but était de les renforcer. Mais pour déduire ce discours, je commencerai par les plus dignes. Et pource que les ordres des colonnes ne sont autre chose que murailles ouvertes et percées en plusieurs endroits, je parlerai premièrement de celles-là. Mais eu égard à ce qu'il n'est que bon de définir quelle chose est colonne, je dis que c'est une ferme et perpétuelle partie de muraille, laquelle s'étend droitement depuis le rez-de-chaussée jusques au plus haut d'un étage pour soutenir le plancher qui le couvre. Et maintiens hardiment qu'en toutes les parties d'architecture on ne trouvera chose qui en manufacture, peu de dépense et bonne grâce, doit être préférée à icelles colonnes. Toutefois il y a quelque différence entre elles qu'il est raisonnable de donner à connaître, par quoi je ne veux faillir à spécifier préalablement les similitudes qui appartiennent à leurs ordres. Et d'autant que la différence est convenable aux espèces, je la dirai quand le temps et le lieu le requerront. Mais pour commencer aux racines, je traiterai premièrement de celles que l'on met d'ordinaire à soutenir les édifices.

Quand les fondements ont été levés jusques au rez-de-chaussée, on a coutume de bâtir dessus un petit mur, que nous disons en latin *arula*, d'autres (par aventure [f. 15v<sup>o</sup>]

re) le nommeront coussinet, ou pour mieux dire, piédestal continué. Dessus ce mur, on y assied la base et sur la base se pose la Colonne, qui est par le bout d'en haut revêtue de son chapiteau.

La façon de toutes ces colonnes est qu'il y ait un certain renflement environ leur milieu et qu'elles se rétrécissent par en haut, de sorte que leur empiètement ou diamètre d'en bas soit d'une partie plus grosse en rondeur que leur bout d'en haut, que l'on appelle nu ou gorge.

Quant à moi, je pense qu'icelles colonnes furent premièrement inventées pour soutenir les couvertures des maisons, mais du depuis (comme nous avons vu) les esprits des hommes incités par convoitise de parvenir aux choses mémorables, se sont travaillés à chercher par toutes voies de faire que leurs bâtiments fussent perpétuels, ou pour le moins durables en bien longues années, et de là vint peu à peu l'usage de lever lesdites colonnes, architraves, murailles et planchers de marbre tout entier, en quoi les architectes antiques suivirent si très bien la nature des choses que jamais ne voulurent être vus se départir de la mode commune d'édifier, et quant et quant s'étudièrent à faire que leurs œuvres fussent fermes et solides, voire commodes et aisées, même agréables à la vue le plus qu'il leur était possible.

La nature donc les fit premièrement de bois et toutes rondes, mais après, l'industrie moyenna qu'il y eût des pilastres carrés en aucun édifice, chose (si je conjecture bien) que les ouvriers cherchèrent, voyant qu'il fallait enchâsser aux deux bouts des colonnes rondes certains anneaux de fer ou d'airain pour garder qu'elles ne s'éclatassent à l'occasion de la grande pesanteur qu'elles avaient à supporter.

Voilà d'où est venu que les architectes ont mis aux colonnes de marbre une plate-bande à coleris, à l'entour de leur empiètement, qui fait que le corps demeure préservé des gouttes d'eau lesquelles en tombant ruissellent dessus. Aussi mirent-ils au nu ou bout d'en haut un autre

gorgerin ou membre rond accompagné d'un petit carré, pour ce qu'ils virent la colonne de bois être garnie de ces renforcements.

Au regard des bases, ils observèrent que leurs plinthes ou plus basses parties fussent formées de lignes droites et angles droits, mais que les moulures régnautes dessus se formassent en rondeur, afin de s'accorder aux empiètements des colonnes. Toutefois leur plaisir fut que chacune d'icelles bases demeurât de tous côtés plus large que haute, même qu'elle excédât en cette largeur le diamètre de sadite colonne et s'y avisèrent de faire que la partie plus basse de son corps fût plus ample que la supérieure.

Pareillement leur sembla bon d'ordonner le piédestal plus large d'une certaine partie que la susdite base et le soubassement excéder de quelque mesure ce petit mur ou piédestal continué, même en appliquant ces choses les unes sur les autres, toujours se gouvernèrent-ils par le moyen du centre ou bien point du milieu.

Quant est des chapiteaux, ils convinrent tous en cela qu'on les arrondît par le bout d'en bas afin de les faire accorder au nu de la colonne, et en cestui-là de dessus, ordinairement gardèrent une forme carrée qu'on appelle communément tailloir, laquelle est ordinairement plus grande que le susdit bout d'en bas. Et voilà tout ce qu'en cet endroit je veux déduire des colonnes.

f. 16

Mais maintenant pour venir à la muraille, on la doit lever selon la proportion desdites colonnes, et s'il convient que sa hauteur soit aussi grande qu'elles, y comprenant leurs chapiteaux, son épaisseur doit être pour le moins aussi large que chacune colonne a de diamètre par en bas.

Ces ouvriers dont je vous parle ont observé que toutes colonnes, bases, chapiteaux et murailles fussent en tout et par tout semblables aux autres de leurs ordres, tant en hauteur et largeur qu'en chacune autre proportion et figure. À cette cause puisque c'est vice de faire une paroi plus ténue, plus grosse, plus basse ou plus haute que la raison et la mode ne requièrent, encore aimerais-je mieux faillir en ce qu'il en fallût ôter que s'il était besoin d'y en remettre.

Il me semble sur ce passage, qu'il ne nous fera que grand bien de dire les erreurs qui se peuvent commettre en édifice, afin que nous en soyons toujours plus sages et mieux avisés.

La première donc et principale louange est de n'avoir aucun défaut. Mais j'ai connu en la basilique Saint-Pierre de Rome une faute qui se montre au doigt et à l'œil, laquelle a été très inconsidérément faite, à savoir que sur plusieurs et diverses ouvertures il y a une paroi merveilleusement longue et large, qui n'est en rien fortifiée de lignes courbes, ni munie d'aucuns escaliers ou contreforts pour la soutenir. Toutefois il fallait prendre garde à ce que ledit pan de muraille est percé de trop d'ouvertures, montant trop haut et exposé à la plus grande violence des vents qu'il est possible. Certes, cette inadvertance a fait qu'au moyen de leur importunité continue elle s'est penché de plus de six pieds et départit de la droite ligne perpendiculaire ou à plomb, en sorte que je ne fais doute qu'il ne ruine avant bien peu d'années, rez pied, rez terre, par le moindre ébranlement que saurait advenir, et n'était qu'il est retenu par les pièces de charpenterie qui soutiennent le comble, il y a longtemps qu'il fût venu à bas, à raison du penchement qu'il a ainsi pris de soi-même. Si est-ce (à bien dire) que je ne veux trop blâmer l'architecte, considéré qu'il estimait la situation du lieu ayant la montagne opposité, devoir défendre son œuvre de l'importunité d'iceux vents. Mais quant à moi, j'aimerais beaucoup mieux que les murailles de cette église fussent plus fermes et plus massives qu'elles ne le sont.

*Combien sont les toits profitables tant aux habitants qu'à toutes les autres parties d'un édifice.*

*Qu'il en est de plusieurs natures, et pourtant s'en doit faire de diverses modes.*

Chapitre douzième.

L'utilité que les couvertures apportent, est la première et principale de toutes, car elles ne sont seulement propices à la santé des hommes, par les défendre du serain de la nuit, pluies, vents et semblables nuisances, même des ardeurs du soleil, ains gardent et maintiennent toute la

composition d'un maïonnage bien longuement en son entier. Qu'il soit ainsi, ôtez le toit et vous verrez que votre charpentière pourrira, les murailles s'ébouleront, les encoignures s'ouvriront, et finalement tout votre ouvrage se ruinera peu à peu, car il n'est pas jusques aux fondements (ce qu'à grand-peine pourriez vous croire) qui ne s'en sentent à merveille.

[f. 16v<sup>o</sup>]

J'ose bien dire que jamais on ne vit tant de maisons ruinées par feu, fer et mains ennemis, comme il s'en est malheureusement consumé par la négligence des mauvais ménagers qui les ont laissées découvertes et abandonnées de tout secours. Parquoi faut noter que les armes des bâtiments sont les couvertures, qui les défendent des injures et impétuosités des orages. À cette cause je suis d'opinion que nos prédécesseurs ont bien fait en plusieurs choses et qu'ils n'ont aucunement fourvoyé en attribuant aux toits tout l'honneur qu'ils ont pu, même d'y employer tout leur art et savoir à les rendre beaux et agréables.

J'en ai vu en quelques lieux, faits d'airain et de verre, surdorés, soutenus de chevrons merveilleusement bien taillés, tous enrichis de lames d'or, lesdits toits garnis par-dessus de couronnes et fleurons d'un singulier ouvrage, voire ennoblis de statues et images décorées d'excellent artifice de sculpture.

Aucuns de ces toits sont pour demeurer à découvert, et les autres non, car les destinés à y être se dressent expressément pour garder de la pluie et par-dessus ne peut-on cheminer ; mais les autres non exposés à l'air, sont nos planchers séparant les étages, au moyen desquels semble que l'on arrange les habitations les unes sur les autres, et en ce cas advient que lesdits planchers servent de toit ou couverture aux plus bas membres d'un édifice, et au plus haut d'aires ou de parterres.

La partie donc de ces travonaisons regardant et étendue sur les têtes des hommes, à bon droit se pourra nommer toit. Mais quant à moi je l'appellerai ciel, et celle qui sera surmarchée des pieds, se dira plan ou pavé. De cela disputerons nous ci-après, à savoir si les dernières couvertures qui se bâtissent pour recevoir les pluies et autres guilées, se peuvent appeler pavés ou non.

Or quant à celles-là, nonobstant que l'on fasse aucunes fois leurs superficies plaines et unies, si ne sont-elles jamais droitement à niveau comme les planchers qu'elles couvrent, ains toujours ont quelque petit de pente, afin que les eaux tombantes dessus aient moyen de s'écouler. Mais celles qu'on met à couvert, se font ordinairement droites et plates en leurs parterres, comme le devoir le commande.

Il faut (à la vérité) que tous et chacuns toits s'accommodent en lignes et angles avec la figure de l'aire et à la forme des parois qu'ils sont ordonnés à couvrir. Mais pour autant qu'il s'en fait en plusieurs et diverses modes, à savoir les aucuns de lignes courbes, les autres de droites et tels en y a de composées, ou semblables, de là est venu qu'il se voit assez d'étranges façons d'iceux toits, encore que de leurs natures ils soient différents en espèces. Qu'il soit ainsi, les uns se contournent en hémisphères, ou demi-ronds, les autres en cercle presque entiers, que l'on appelle coupe. Plusieurs se vouënt en berceaux et assez se garnissent de maintes côtes que nous disons branches d'ogives et arcs doubleaux. Il en est aussi que l'on nomme nacelles et des autres despluviés, c'est-à-dire faits en dos d'âne qui est la sorte plus commune de toutes. Ce néanmoins, en quelque manière qu'il s'en fasse, toujours faut-il que chacun d'eux contregarde sous la protection le pavement soumis à lui et donne voie à la pluie pour s'écouler hors toute la masse du bâtiment. Car toujours est l'eau préparée à corrompre, et s'il y a le moindre trou par où elle puisse passer, jamais ne faut à faire du ménage, considéré que sa subtilité pénètre, sa mouillure mine et sa continue gâte les liaisons d'un édifice, même faits après ruiner la totalité du logis. À cette cause les prudents architectes ont discrètement tenu

f. 17

la main à ce que lesdites eaux eussent leur cours non empêché, et donnèrent bon ordre qu'elle ne croupît en aucuns endroits, ou pénétrât par aucune crevasse, si qu'il en pût advenir de l'inconvénient.

Voilà pourquoi en lieux se chargeant fort de neige, ils ont fait les toits despluviés, ou en dos d'âne (comme nous avons dit) afin que ladite neige n'eût moyen de s'amonceler dessus et s'y agrandir excessivement, ains que venant à se fondre, elle s'écoulât peu à peu. Mais pour les demeures d'été, ils tenaient leurs couvertes de plus grande cambrure.

Au demeurant il faut (s'il est possible) moyenner qu'un toit continué couvre tout le bâtiment en long et en large, même qu'il ait tant de saillie que l'eau dégouttant sur la terre ne rejaille contre les murailles, si qu'elles en puissent retenir la moitié. Et aussi faut mettre ordre à ce que l'un d'eux (s'il y en a plusieurs) ne voise en temps de pluie dégouttant sur un autre.

Quant à la pente que l'on leur doit donner, il n'est pas bon de la faire par trop longue, à raison que la pluie avant qu'arriver aux derniers rangs de tuile, regorgerait par l'excessive abondance de la liqueur qui s'entrebrouillerait, en sorte que finalement elle retomberait en l'édifice, qui serait merveilleux détrimement de l'ouvrage. Là donc où l'aire s'étendra en bien grande amplitude, il faut que le toit se divise en plusieurs superficies et que l'eau s'écoule par divers endroits, car outre que cela sert à la commodité, il donne pareillement bonne grâce.

S'il advient qu'il faille pluralité de toits en une maison, soit mis ordre à les faire joindre les uns aux autres, afin que les gens qui seront une fois arrivés dessous l'un, puissent aller par tout le logis à couvert.

*Des ouvertures propres en édifices, à savoir fenêtres, portes, et autres qui ne passent tout le travers de la muraille, ensemble de leur nombre et grandeur.*

#### Chapitre treizième.

Maintenant se présente l'occasion de parler des ouvertures, par quoi je dis qu'il en est deux espèces : l'une pour recevoir les lumières et l'air, l'autre par où les habitants peuvent entrer et saillir au besoin.

Les fenêtres servent pour les lumières, mais portes, degrés, entrecolumnes, issues par où l'eau et la fumée se vident, comme puits, aisements, tuyaux de cheminées tant de chambres que de four, ou d'étuves, tout cela fait pour les négoce ordinaires.

Toute partie donc de la maison aura ses fenêtrages par où l'air enclos se pourra purifier et renouveler à toutes heures. Autrement, il se corromprait et pourrait causer du dommage infini.

Un historiographe nommé Capitolin raconte qu'en Babylone, au temple d'Apollon, fut trouvé un petit coffre d'or, merveilleusement vieil, rempli d'un air si pestilent et corrompu, que quand on vint à l'ouvrir, cette infection s'épandit par le pays en sorte que non seulement elle tua ceux qui assistaient à l'ouverture, ains (qui plus est) par sa contagion engendra par toute l'Asie jusques aux Parthes une mortalité merveilleusement dangereuse.

[f. 17v<sup>o</sup>]

J'ai lu aussi en Ammien Marcellin, historiographe, qu'en Séleucie au temps de Marc Antonin et de Verus, après la destruction du Temple et que le simulacre d'Apollon Conicien eut été transporté à Rome, les soldats trouvèrent une cachette étroite, laquelle de longtemps avait été close par les magiciens de Chaldée, puis venant à être ouverte par iceux soldats sous espoir d'y trouver quelque butin, épandit une vapeur pestilente tant infâme et abominable, que depuis les frontières du royaume de Perse jusques en Gaule tout fut atteint et infecté de maladie très cruelle.

Il faut donc qu'il y ait des fenêtres en tous les lieux où les personnes hantent, tant afin de recevoir la lumière que pour rafraîchir et renouveler l'air du dedans, et est besoin qu'elles s'accommodent tant à l'usage qu'à l'épaisseur de la muraille, en sorte qu'il n'y entre plus ou moins de jour qu'avoir y en devra, et ce par n'être plus ou moins en nombre que la raison demande.

Avec cela faut regarder à quels vents on les doit exposer, puis suivant la conclusion, faire assez amples celles qui répondront aux sains et salutaires, voire d'une telle ouverture que l'air entrant puisse environner tous les corps des personnes, chose qui se fera très bien si les accoudoirs d'icelles fenêtres sont si bas que vous puissiez voir en la rue et pareillement être vu de

ceux qui vont et viennent. Mais les autres qui ne seront adressées aux bons soufflements d'iceux vents doivent être assises de sorte qu'il n'entre par elles moins ni plus de clarté que l'usage en désire, et à cette cause se mettront assez haut, afin que la muraille opposite puisse rompre le vent premier qu'il vienne à toucher les corps des domestiques. Ce faisant, les étages seront pourvus d'allenées suffisantes à rafraîchir votre air, quand lesdits vents auront perdu leur violence dangereuse, et par ce moyen ne seront du tout mal salutaires.

Il convient aussi regarder quel soleil doit entrer par vos fenêtres et suivant cela, donner ordre à ce qu'elles soient plus amples, ou plus étroites.

Si c'est pour les logis d'été et ledit soleil est septentrional, vous les pouvez bien faire tenir hautes et larges de tous côtés. Mais si ledit soleil était méridien, il les faut basses et petites, et ce afin que les unes puissent plus facilement recevoir le vent et les autres soient moins offensées par le battement des rayons dangereux.

L'étage aura bien assez de jour auquel les hommes se retireront plutôt pour être à l'ombre pendant que le soleil luira, qu'ils ne feront pour la clarté. Mais aux demeures de l'hiver, vos fenêtres seront droitement exposées à la force du soleil et la recevront quand on les ouvrira ; toutefois il ne sera pas ainsi du vent, ains les conviendra percer assez haut, afin que ses bouffées ne puissent de plain cours arriver abattre les corps des habitants.

Au demeurant de quelque côté que vous veuillez tirer de la lumière, il faut noter que toujours l'aurez vous plus franche de celui où vous verrez le ciel moins sujet à se troubler, et que toutes les ouvertures, lesquelles se font pour cet effet, ne se doivent jamais percer bas, à raison que nous regardons l'air des yeux et non des pieds. Encore y a-t-il ce mal en ces basses, que l'interposition d'un homme ou de deux, vous peut offusquer la meilleure partie de votre jour, au moyen de quoi tout le reste de la place en est plus sombre, inconvenient qui n'advient jamais si les ouvertures sont faites assez haut.

Les portes et huisseries doivent imiter les fenêtres, et faut selon la fréquentation

f. 18

qui doit être en un étage, les faire grandes ou petites, même peu, ou en bon nombre, mais je trouve que l'on a de tout temps observé d'en faire plus des unes et des autres dedans les édifices publics que non pas aux particuliers, chose que les théâtres antiques nous témoignent, lesquels (si nous considérons bien) consistent pour la plupart en ouvertures tant de portes et fenêtrages, que d'escaliers et autres montées.

L'on doit aussi prendre garde à proportionner ces ouvertures, en sorte que sur grands pans de muraille ne s'en fasse de trop petites, et sur les petits de trop grandes, ains telles que l'usage le désire. Or en ce cas aucuns architectes se sont délectés les uns en certaines façons de lignes et les autres en autres.

Toutefois les meilleurs ouvriers n'ont jamais usé (quand il leur a été permis) sinon de carrées et de droites. Ce néanmoins tous accordent en cela, qu'en quelque mode qu'on les fasse, elles se doivent toujours accommoder à la grandeur et forme de leur édifice, principalement les portes, qui doivent être tenues plus hautes que larges, mais encore les plus exhaussées d'entre elles ne doivent excéder deux cercles l'un sur l'autre pris sur le diamètre du seuil, et celles qui sont les plus basses, avoir en leurs côtés ou piédroits la hauteur diagonale, qui se peut tirer d'un carré, dont la ligne d'en bas fait la largeur de l'ouverture.

[Illustrations : « Grande ouverture de porte » / « Basse ouverture de porte »]

Aussi est-il bien convenable de les asseoir en lieu d'où l'on puisse commodément aller (s'il est possible) à toutes les parties d'une maison. Et pour leur donner grâce, faut tenir main à ce que les jambages ne soient plus grands d'un côté que d'autre, ains que le droit réponde au gauche et pareillement le gauche au droit.

Iceux architectes antiques ont ordinairement fait leurs portes et fenêtrages en nombre impair, et avec ce donné ordre que les opposées droitement l'une à l'autre tant deçà que delà, fussent totalement semblables, mais à celles du milieu, ils donnaient toujours plus d'ouverture, se gardant sur toutes choses de corrompre la force des murailles. Et pour ne tomber en ce vice,

éloignaient leurs percements tant des coins que de la saillie, des colonnes, et perçaient seulement d'une paroi les plus faibles parties destinées à ne rien supporter. Encore observaient-ils bien curieusement de faire monter en ligne perpendiculaire, ou aplomb, depuis le rez-de-chaussée jusques au toit, le plus de parties qu'ils pouvaient d'un mur tout entier et sans être en rien percé.

[f. 18v<sup>o</sup>]

Il est une certaine manière d'ouvertures laquelle ensuit les portes et fenêtres tant en situation que figure, toutefois elle ne transperce point l'épaisseur de la muraille ains, comme nacelles encavées, donne des espaces et sièges de merveilleusement bonne grâce aux images de stuc ou tableaux de plate peinture. De celles-là parlerons nous plus amplement quand notre propos s'adonnera aux ornements des édifices, et dirons tout d'une voix en quels endroits on les peut mettre, combien faut qu'il y en ait en un étage, et de quelle spaciosité elles doivent être. Ce nonobstant elles ne font moins à l'épargne de la dépense qu'à la décoration de l'ouvrage, pour ce qu'en bâtissant les murs on n'y emploie à beaucoup près tant de matière. Mais seulement dirai en cet endroit, que pour faire ces encavures (communément appelées niches) il faut prendre garde à leur donner un nombre convenable, tenir leur grandeur moyenne et les former de plaisante figure, approchante le plus près que possible sera des fenêtrages de l'un ou de l'autre ordre qui seront appliqués au bâtiment.

J'ai vu par les ouvrages des Antiques lesdites encavures de quelque sorte que ce soit jamais ne passer la septième partie de l'épaisseur de leurs murailles, ni entrer moins avant que la neuvième.

Les espaces d'entre les colonnes se doivent compter entre les premières et principales ouvertures, mais selon la diversité des édifices on les tient plus larges ou plus étroites. De celles-là parlerons nous aussi bien amplement au traité des églises et maisons sacrées, car pour cette heure suffit bien d'avoir admonesté comment toutes icelles ouvertures se doivent colloquer, et principalement dit qu'on ait égard à ce que la situation des colonnes ordonnées pour soutenir le comble soit raisonnablement compassée, afin qu'elles ne se fassent plus menues, ou se mettent plus clairsemées que ne veut le devoir, ains puissent commodément soutenir leur charge et au contraire ne se montrent trop grosses, et tant pressées que l'on ne puisse bonnement passer entre deux pour aller aux commodités que le temps ou les négoes apporteront.

Suivant donc l'assiette d'icelles colonnes, les autres ouvertures se doivent faire en grand ou petit nombre, pour ce que sur les distances de leurs tiges assez pressées (comme dit est) se posent communément les architraves, mais au-dessus des clairsemées s'ordonnent les arches de voûture, dont l'arc ne doit être moindre que la moitié d'un cercle, avec une septième partie de son demi-diamètre, lequel entre tous les experts est tenu pour le plus fort et plus durable bâtiment que l'on saurait faire, car tous les autres (selon leur jugement) sont imbéciles à supporter fardeaux et prompts à tomber en ruine.

[Illustration : « Moitié de cercle », « Demi-diamètre parti en 7. »]

Or disons nous que le demi-cercle est un arc qui n'a besoin de corde ni autres aides, mais tous les autres demi-ronds, s'ils ne sont secourus de corde, ou appuis avec lesquels ils se puissent accoler, eux-mêmes viennent à s'entrouvrir et tomber incontinent par pièces.

Je ne veux oublier en ce passage à dire une belle chose et digne de très grande louange, que j'ai notée aux ouvrages des Antiques, tant à l'endroit de ces ouvertures que des arches de voûte faites en cer-

f. 19

tains temples par aucuns excellents architectes, c'est que quand vous auriez ôté toutes les colonnes du dessous, encore demeureraient les arcs des ouvertures et les voûtes des toits, en leur étant, sans ruiner à bas, tellement sont les conduites d'iceux arcs sur quoi posent les voûtes menées depuis le plan de l'aire jusques au sommet par industrieux artifice, connu à peu de gens, qui fait que la masse demeure en son entier, se soutenant seulement sur les arcs, auxquels la terre sert de corde très ferme, au moyen de quoi rien ne peut empêcher que ces arcs ne persistent éternellement invincibles.

*De plusieurs espèces d'escaliers ou montées, ensemble du nombre impair des degrés, et de leur quantité,  
puis des petites aires, retraites ou paliers interposés, finalement des issues  
tant pour eaux que fumées, conduite de ruisseaux, puits,  
égouts, fosses et réceptacles d'immondices,  
mêmes de leur situation convenable.*

Chapitre quatorzième.

Il y a tant à faire à bien colloquer des degrés, que vous n'en sauriez bien venir à bout sans y avoir préalablement pensé par mûre et sage délibération de conseil, car en une montée faut qu'il y ait trois ouvertures : la première desquelles est la porte par où l'on puisse aller et venir aux degrés, la seconde sont les fenêtres qui donnent lumière telle qu'on ait moyen de voir toutes les marches où les pieds se doivent asseoir, et la tierce est le percement des planchers à travers lesquels on passe d'étage en étage, depuis le bas jusques au haut.

Voilà pourquoi aucuns ignorants disent que lesdites montées empêchent grandement à faire de beaux dessins de plate-formes pour les ouvrages. À quoi je leur répons que s'ils n'en veulent être empêchés, eux-mêmes prennent garde à ne les empêcher, ains assignent à l'aire un certain espacement franc et libre, par où l'on puisse aller jusques au faîte de la maison.

Je vous supplie ne vous plaignez jamais qu'un grand pourpris soit occupé d'une montée, car si vous l'asseyez comme il faut, elle fera du profit incroyable et bien peu d'incommodité à toutes les parties de l'édifice. Davantage les arches et les lieux vides qui se laisseront sous les degrés, ne serviront pas de petite utilité aux usages communs et domestiques.

Or avons-nous deux espèces d'icelles montées en bâtiments, car je ne parle point de celles dont les soldats se munissent pour s'en servir à un assaut de ville, ou autre place de résistance. L'une de celles-là est par où l'on monte sans degrés en tournoyant, à la façon d'une coquille de limace, et l'autre par où l'on va de marche en marche, tant comme la hauteur se peut étendre. De la première nos bons Antiques avaient accoutumé d'user en leurs maisons et la faisaient la plus aisée qu'il leur était possible. À la vérité (parce que je puis avoir vue de leurs édifices) ils estimaient assez

[f. 19v<sup>o</sup>]

commode celle qui était faite en sorte que la ligne à plomb de sa hauteur avait seulement la sixième partie du parterre, comme il se voit en la figure [Illustration], mais en ce qui concerne les degrés, spécialement des temples, ils les voulaient toujours en nombre impair, disant que cela était cause de faire mettre aux adorateurs le pied droit le premier sur leurs aires, chose qu'ils pensaient agréable à leurs Dieux. Et si ai davantage observé que les bons architectes de leur temps ne relevaient jamais leurs dits temples plus haut de sept ou de neuf marches, en quoi j'estime qu'ils voulaient imiter le nombre des planètes, ou celui des cieux. Mais après icelles sept ou neuf marches, ils faisaient une aire ou palier, auquel se pouvaient reposer les montants s'ils étaient lassés de monter, et afin que si d'aventure advenait qu'aucun des descendants se laissait choir sur les degrés, il trouvât une place pour s'arrêter. Certainement j'approuve bien cela, et me plaît assez que lesdits escaliers soient entrerompus de leurs aires. Mais je désire que les montées se fassent claires, voire aussi amples et spacieuses, tant que la dignité du lieu le peut permettre.

Quant aux marches, lesdits Antiques ne les voulaient plus basses qu'un sextant (c'est-à-dire demi-pied, qui vaut six pouces) ni plus hautes qu'un dodrant, lequel fait trois-quarts de pied, ou neuf pouces. Et au regard des aires ou paliers, jamais ne les faisaient moins larges que d'un pied et demi, ni plus larges que de deux ensemble. Or tant moins y aura d'escaliers en tout un édifice, moins occuperont-ils de place et plus seront commodes et louables.

Au surplus il faut que les issues tant des eaux que de la fumée, soient convenablement suffisantes et bâties en sorte que rien ne s'y arrête, regorge, ou souille, même n'offensent et ne causent aucun péril en la maison, par espécial les cheminées, lesquelles doivent être mises arrière

de toute charpenterie, de peur qu'elles ne s'embrasent par quelque flammèche ou échauffement trop excessif.

Les ruisseaux se conduiront aussi par telle industrie, qu'ils lavent et emmènent les immondices des privés, mais toutefois sans faire dommage au bâtiment, par miner ou trop amoitir le pied d'une muraille, car si telles choses adviennent, encore que du commencement le mal ne soit apercevable, il s'ensuit après par trait de temps, avec la persévérance continuelle, que cela vient à plus que l'on n'eût estimé. En ces conduites d'eau j'ai noté que les architectes experts faisaient par canaux et gargouilles prendre tel cours à la pluie, qu'elle ne mouillait point les survenants, ains la faisaient couler par les gouttières au milieu de quelque basse-cour, puis tomber en quelque citerne, pour l'usage des gens de la maison, ou (si cela ne leur plaisait) l'envoyaient laver les privés, afin que la vue ni l'odeur des hommes n'en fussent aucunement offensées. Et me semble qu'ils ont sur toute chose pris garde à faire que ladite pluie ne pût croupir au pied de l'édifice, tant pour plusieurs bonnes considérations, qu'afin que le parterre n'en devînt trop humide. Et pour le dire bref, ils se sont tellement gouvernés à l'endroit de toutes ouvertures que toujours les ont mises en lieux très convenables, dont il pouvait venir beaucoup

f. 20

de profit à toute la maison. À cette cause je veux dire et conseille (en tant qu'à moi est) que principalement les puits se mettent en la partie qui pourra être plus fréquentée de tous les domestiques, pourvu toutefois qu'ils n'empêchent et que la dignité de l'édifice puisse être bien gardée. Encore me plaît-il de dire que les naturalistes affirment que si lesdits puits sont en lieu découvert, l'eau en est plus pure et plus saine. Ce néanmoins je dis pour finale conclusion qu'en quelque endroit du pourpris qu'on les fouille, et pareillement les égouts, ou bien là où l'eau et l'humeur pourraient rendre la place trop humide, il faut faire les ouvertures si amples qu'il y puisse pénétrer beaucoup d'air, à ce que les vapeurs humides se dessèchent au moyen de l'attraction des vents et l'émotion dudit air.

J'ai en peu de paroles déclaré ce qui appartient aux lignes convenables à bien désigner le corps d'un édifice, et pense avoir déduit toutes les choses appartenantes à chacune des espèces. Parquoi maintenant je viendrai à l'ouvrage, mais avant passer outre, je parlerai des matières nécessaires, dont doivent faire provision ceux qui veulent bien et raisonnablement bâtir.

*Fin du premier livre.*